

SALARIÉS DU PRIVÉ

A QUAND LA FIN DES FORÇATS ?

Comme il y a deux siècles, les boutriers du port de Moroni continuent de décharger à leurs risques et périls, les navires depuis le large. Sur les quais, c'est à dos d'homme que les cargaisons sont débarquées et chargées dans les camions. D'épaule à épaule, des tonnes de ciment et de riz entrent et sortent des magasins dans des conditions d'insécurité totale. Dans ce cadre de travail d'un autre âge, le mode de rémunération remonte au temps de la scierie de la Société coloniale Bambao, où les ouvriers étaient payés à la tâche, au gré du bon vouloir des patrons... Caractéristique de la situation des travailleurs du secteur privé dans l'Union des Comores, le port de Moroni est le symbole le plus extrême

d'une absence totale de droits, dont tout le monde semble n'avoir que faire. Le casse-tête des 10.000 agents de la fonction publique fait oublier le triste sort de milliers de travailleurs du secteur privé. Peu ou pas syndiqués, non couverts par la caisse de retraite, totalement soumis au bon vouloir de l'employeur, la plupart exercent en dehors de toute réglementation. Au port, les dockers portent des tonnes de marchandises pour quelques misérables euros...

A Maore, la situation n'était pas si différente il y a 15 ans. L'importation du dialogue social à la française a toutefois permis de sortir peu à peu de rapports violents de type colonial, affirme le syndicaliste Boinali Said. Mais la lutte n'est pas finie. Loïn de là.

NOTRE DOSSIER PAGES 13 À 15



Au port de Moroni, un docker soulève un sac de ciment avec les moyens du bord.

SANS-PAPIERS

LE SYSTÈME D POUR SE FAIRE SOIGNER

COMMENT S'EN SORTENT-ILS DEPUIS LA
MISE EN PLACE DES SOINS PAYANTS P.8-9

BON RAMADAN !
LES **RAFLES** REPRENENT
DE PLUS BELLE P.4

jana n°2
l'HISTOIRE de l'archipel

1966
DZAOUZU
MORONI

le transfert de la discorde

bruno humblot
fils de colon et indépendantiste



Ndzuani, Ngazidja, Mwali : 400 fc /

ÉDUCATION

UNION : QUE VALENT
LES ÉCOLES **PUBLIQUES**

MAORE : LES **PPF**,
CES VOIES SANS ISSUES P.10-11

NATIONS UNIES

MAORE ABSENTE DU
DISCOURS DE SAMBI P.4

RAMADAN

BOUBOU ET PRIÈRE
POUR S'AFFIRMER P.12



Faut-il démolir pour construire ?

S.FREUD DÉSIGNAIT ROME COMME UNE MÉTAPHORE DE L'INCONSCIENT EN RAISON DES INCROYABLES STRATES DE CONSTRUCTION que l'archéologie urbaine de la capitale des Etrusques révèle. En effet, toute ville est un lieu de mémoire des sociétés.

A Maore, les édifices qui témoignent de l'histoire ne retiennent ni la considération de l'administration française, ni celle des élus des collectivités. La mémoire embarrasse-t-elle les Mahorais dans leur quête départementaliste ou le mirage de la nouveauté leur fait-il oublier leur identité ?

On a bien retenu que les Mahorais ne voulaient plus de ces maisons tissées de végétaux, crépées de terre et charpentées de bois noir ou de bambou. Les principaux reproches formulés envers ces demeures, la précarité. Les Mahorais veulent du "dur", des

maisons qui constituent un patrimoine pérenne, résistant aux agressions de la nature et des étrangers et en fin de compte transmissible ou cessionnable. Le temps de la case SIM paraît déjà révolu pour les plus aisés, d'imposantes demeures sont apparues dont l'ossature est de béton armé, les murs en parpaings enduits et décorés, et dotées de grilles de fer aux mailles étroites.

PENDANT PRÈS DE VINGT ANS À MAORE, ÊTRE MODERNE, SIGNIFIAIT la mise en œuvre de moyens et de techniques permettant d'accéder à une meilleure santé, une autonomie agricole et un habitat pérenne. Dans

ce contexte, il n'y avait pas encore de voix chez les Mahorais pour échanger leur propre culture en contrepartie d'une modernité importée.

Les temps ont changé et l'on fait, ici, commerce de tout. La conquête de l'égalité avec la métropole passerait par des abandons culturels et par une démonstration dans l'appareître. En effet, aujourd'hui, entre la métropole et Maore le courant passe de mieux en mieux. On fait feu de toutes les nouveautés idéologiques avec empressément : la mixité, les expulsions, les démolitions... Ici, on est à la page et peu importe si les mots d'ordre sont hors contexte, tout ce qui vient de la métropole paraît inexorablement le goût du jour et la meilleure solution pour cheminer vers la départementalisation.

AU NOM DU "RENOUVELLEMENT URBAIN", LA RÉPUBLIQUE démolit désormais sans ciller. En métropole, l'objet de ces démolitions n'est ni technique, ni financier, c'est le "dépeuplement" qui est visé. Ces ensembles originellement destinés aux populations ouvrières et désormais habités majoritairement par les familles issues de l'immigration sont voués à disparaître afin de poursuivre la couverture du territoire par des lotissements de maisons individuelles. Aujourd'hui, les habitants et leur culture, leur histoire, leurs repères et leur solidarité ne pèsent rien au regard d'une politique unique et massive (700 quartiers concernés), ils seront, pour la plupart, éparpillés.

Mayotte ne connaît rien de pareil, mais voue néanmoins ces bâtiments modernes des années 80 à la démolition ; est-ce un effet de mode ? La densification, le renouvellement sont des arguments qui ne tiennent pas deux minutes dans un pays où plus de la moitié de la population vit encore dans des conditions

AU NOM DU "RENOUVELLEMENT URBAIN", LA RÉPUBLIQUE DÉMOLIT DÉSORMAIS SANS CILLER.

de précarité aigües. Les bâtiments qui l'on démolit sont solides et souvent sains, alors que l'on se plaint d'un manque de moyens pour faire face aux besoins.

SI L'ISSUE DÉSESPÉRANTE RÉSERVÉE À L'URBANISATION MODERNE de la métropole peut interroger quant à ses attendus politiques et sociaux, on peut néanmoins comprendre que certains quartiers et leurs immeubles ne méritent pas toujours une grande considération patrimoniale. Mais quelle motivation impose la démolition, à Mayotte, de bâtiments de moins de vingt ans, et de surcroît d'une qualité reconnue ? Est-on si riche ici que l'on puisse raser ? Vise-t-on une culture, dont déjà on ne voudrait plus parce qu'elle n'est pas encore assez blanche ? Pourquoi les formes et les techniques qui ressortent d'une inspiration locale et les démarches métissées à partir de savoirs universels et de connaissances locales sont condamnées ?

On peut comprendre que certains fonctionnaires, en poste pour deux ans, pétris d'une culture gestionnaire et comptable et en compétition pour des promotions ultérieures sur d'autres territoires, ne soient pas très regardants quant à la destruction des symboles d'une histoire à laquelle ils n'ont pas pris le temps de s'intéresser. On peut comprendre également que certains élus mahorais considèrent plus facile de troquer une culture plutôt que défendre une exception républicaine et n'imaginent pas que la collectivité pourrait bénéficier des lois de protection du patrimoine. Il n'y a à Mayotte, ni service de l'Architecture et du Patrimoine, ni périmètre de protection, ni architecte-conseil, ni paysagiste-conseil affecté auprès du préfet... Et cela se ressent. En l'absence de projets urbains, les logiques techniques et spéculatives président au mitage et à la découpe des territoires en lotissement à l'aune de la métropole.

Maore est malade de sa fascination consumériste ; de la défiscalisation, de la climatisation, des voies dites "rapides", du crédit et de l'endettement, de l'individualisme... Autant de paramètres qui modèlent des comportements destructeurs pour son identité dont les traductions, en cours ou envisagées, sont la démolition.

POUR IMAGER LE PROPOS, RAPPELONS, PAR EXEMPLE, que M'tsapéré était une "ville du bord de mer". On allait au rivage le matin, on attendait les pêcheurs, on devisait. Aujourd'hui la mer est cachée par une voie et un parapet le long desquels s'allongent tous les matins des colonnes de véhicules roulant au pas. Chacun aurait souhaité que cette voie soit un boulevard bordé d'arbres, avec des terre-pleins bordant le littoral, les quartiers se seraient étendus jusqu'au lagon, les marchés, les mosquées auraient ponctué et hiérarchisé un tissu urbain dense et animé. Mais non, la Direction de l'Équipement, dont le rôle fut pourtant emblématique il n'y a pas si longtemps, a préféré montrer le mauvais exemple. Elle a démolit, rue de l'hôpital, un bâtiment remarquable de L.A.Cheysial et, telle un radeau échoué sur une sorte de plage morte de sa conception, a planté, sans proue ni pavillon, un groupe "d'Algeco" bétonné, exhibant au lagon son transformateur électrique. Le mauvais exemple, une fois donné par l'institution même qui, en termes d'aménagement, devrait porter la qualité, les autres opérateurs n'ont désormais aucun scrupule à suivre. L'architecture, non seulement, ne semble plus pouvoir trouver sa place sur le territoire, mais elle est également vouée à disparaître au nom du renouvellement. L'école de Doujani, reflet de différentes époques du développement scolaire, les logements de la DASS sous les jardins du collège, le lycée hôtelier, et d'autres sont appelés à suivre les mairies et dispensaires dans les benues des entrepreneurs.

FAUT-IL, POUR APPRENDRE, REPRODUIRE TOUTES LES ERREURS déjà connues ? Est-ce le passage obligé pour en revenir plus tard à une considération pour le "déjà là" ? A Maore, l'étendue du patrimoine étant de faible importance, le risque d'effacer l'histoire sans laquelle on ne fait pas de ville et sans laquelle un peuple ne peut s'identifier est grand.

Il y a urgence à reconsidérer les méthodes, à réviser les idéologies, à changer de cap sans quoi, l'effort mahorais pour le développement se diluera dans un standard dont on sait désormais, en métropole, qu'il demandera plus d'investissement pour le réformer qu'il n'en a fallu pour le réaliser.

Dominique Tessier, architecte-conseil de l'Etat français, Maore

Kamal Abdallah, citoyen et opérateur économique, Moroni

Écrivez-nous à : **Kashkazi, BP 53 II, Moroni, Ngazidja, Union des Comores, ou à kashka2005@yahoo.fr**

ARCHAÏSMES

A VOIR LE CONFORT APPARENT OU RÉEL DES CHEFS D'ENTREPRISES COMORIENS, ON NE PEUT S'empêcher de penser à un monde des affaires florissant, à des patrons à la tête des sociétés modernes et brassant des milliards. Mais ce n'est que pure illusion. Ces héritiers d'anciens grands commerçants et colons sont certes assis sur des matelas de billets pour certains, mais doivent leur richesse à un contexte qui leur a accordé des facilités, dues plus à leur rang social ou aux complaisances avec les différents pouvoirs, qu'à une réussite de leurs projets d'entreprise.

Le tissu industriel, aux Comores indépendantes, maintient des archaïsmes qui bloquent son développement et sa modernisation. Dans une absence criante de culture d'entreprise, les employeurs passent outre la législation du travail, sans être inquiétés. Profitant des défaillances et du laxisme des pouvoirs publics, ils échappent à leurs engagements envers l'Etat et envers leurs salariés. La législation sociale est ignorée au détriment de la valorisation du travail. Les entreprises se plaignent d'une sous-qualification de leurs employés, mais ne font rien pour les motiver et les intégrer dans la marche de l'entreprise. Ignorants leurs droits, les employés sont pressés comme des citrons et arrivent en fin de carrière sans aucun filet de protection sociale. Cette déréglementation met en cause un mode d'organisation du travail obsoleste qui atteint ses limites.

Le débat sur la fameuse crise du pays ne s'est nullement préoccupé du rôle social de l'entreprise, alors qu'il est évident qu'on ne peut réformer l'économie sans repenser le mode d'organisation du travail.

LA RÉDACTION

Lettre ouverte au président Sambii

EXCELLENCE,

JE FAIS RÉFÉRENCE AUX DIFFÉRENTS DISCOURS QUE VOUS AVEZ PRONONCÉS pendant votre campagne électorale et depuis votre élection.

Vous avez émis le souhait que toute personne constatant des dysfonctionnements de l'administration, susceptibles de freiner le développement de notre pays, vous en informe. C'est ainsi que je saisis cette occasion pour vous informer que vos vœux et vos discours, à ce jour, ne correspondent vraiment pas à ce qui se passe dans l'administration. Dans les administrations, les pratiques que vous dénonciez hier (corruption, tracasseries, non-respect des rendez-vous pour décourager l'intéressé, etc.), existent toujours. Et elles ont toujours pour conséquences de tuer dans l'œuf tout projet de développement économique.

Dans certains cas, on peut parler de sabotage, car ceux là même censés soutenir ces initiatives, emploient une énergie considérable pour empêcher tout projet bénéfique au pays, de voir le jour. Ce sont des réalités que nous vivons quotidiennement.

Dans le gouvernement, certains décideurs, comme dans les régimes précédents, se comportent comme si la misère était vraiment à des kilomètres de nos îles, et que le monde a besoin de nous.

Or, nous sommes dans un état d'urgence : des milliers de jeunes sont sans emploi et ne pensent qu'à fuir le pays, la crise économique et sociale perdure, et la concurrence au niveau international pour attirer les investisseurs est rude !

L'engouement qu'avait provoqué votre élection à la tête de ce pays commence à se dissiper, et les gens perdent espoir. La popula-

tion a besoin de voir des choses concrètes se réaliser, et non de spectacle.

Le versement régulier des salaires des agents de l'Etat est conditionné par le recouvrement des recettes fiscales et non douanières. Pour cela, il faut ramener les impôts à des taux raisonnables et élargir l'assiette fiscale. Une politique d'information, de communication et de sensibilisation est nécessaire.

Il faut créer les conditions d'un environnement économique et social sain, tout en incitant les opérateurs économiques et les citoyens à payer leurs impôts.

Et éviter les mesures certes populaires mais aux conséquences à long terme parfois désastreuses. Je citerai pour exemple les conséquences de la baisse non concertée du prix du riz ("ONICOR", sur la vente des produits agricoles. L'agriculture représente 80 % de la production nationale.

NOS AUTORITÉS N'ONT NULLEMENT BESOIN POUR LE MOMENT DE SILLONNER le monde pour assurer le fonctionnement normal de l'Etat (d'autant plus que ça coûte cher au contribuable). Il faudrait plutôt capitaliser les relations avec les partenaires qui se sont d'ores et déjà engagés en faveur du développement du pays (l'Union Européenne, la France, Al Marwan de Sharjah pour le Port, le Koweït avec ses nombreux projets notamment une banque, un village touristique et divers investissements privés et d'infrastructures, Exim Bank de Tanzanie, l'Afrique du Sud etc.)

Votre volonté d'amorcer un développement dans ce pays ne pourra devenir effective que lorsque votre gouvernement utilisera les ressources humaines dont nous disposons, efficacement. Car ce sont ses hommes qui

font un pays.

Certains de vos proches, comme tant d'autres qui aiment bien mystifier ce pays, essaieront de vous démontrer que ce pays est difficile à gouverner. Or, nous subissons sans broncher, les arriérés de salaires, les délestages, l'insécurité sanitaire, les hausses brutales des prix, le coût de la vie, etc.. N'est ce pas le pays idéal pour engager des réformes significatives pour le bien-être de la population ?

Mais on ne peut plus continuer à demander à la population de faire autant de sacrifices sans qu'il y ait en retour, de la part de nos autorités, un minimum d'obligation de résultats.

Personnellement je fais partie de cette nouvelle génération de Comoriens qui ne considèrent pas la politique comme un moyen de s'enrichir ou la fonction publique comme la panacée. Une génération qui n'accepte plus de subir sans les dénoncer, les erreurs grossières voire l'arrogance de certains de nos dirigeants. Une génération engagée dans la course au développement, sans se contenter des hypothétiques réalisations à venir de nos gouvernants.

Enfin, une génération qui demandera des comptes à ceux qui pour avoir pouvoir nous enfoncent dans le sous-développement.

Excellence, je crois sincèrement que vous souhaitez un avenir meilleur pour ce pays.

Même si le risque de déchech n'est pas très loin, je crois qu'il n'est pas trop tard pour rectifier le tir, le pays est entre vos mains. Les Comoriens ont besoin de changements positifs.

Kamal Abdallah, citoyen et opérateur économique, Moroni

VISA D'ENTRÉE Un mort, 24 disparus

SEMAINE APRÈS SEMAINE, LES DRAMES DE LA MER SE POURSUIVENT. APRÈS LE NAUFRAGE DU BOUTRE AL-Moubarak voici vingt jours, un kwassa-kwassa a coulé dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, au large des côtes mahoraises. Les raisons du naufrage sont inconnues. Le bilan est lourd : au moins un mort et 24 disparus. Selon l'un des neuf rescapés, une trentaine de personnes, dont cinq femmes et deux enfants, se trouvaient à bord de l'embarcation naufragée, qui venait de Ndzuan. Les premiers rescapés ont été secourus par un pêcheur du village de Bouéni, au sud de Maore. Cinq hommes sont arrivés à la nage jusqu'à son embarcation, qu'il a ramené sur la terre ferme avant de donner l'alerte - les cinq rescapés se sont quant à eux envolés dans la

pénombre.

La préfecture a affirmé avoir aussitôt engagé des recherches dans la zone. Quelques heures seulement après avoir retrouvé sains et saufs deux pêcheurs qui avaient disparu 24 heures plus tôt, les Affaires maritimes ont activé le Secmar (plan de secours en mer) : les vedettes de la Marine nationale, le Dharouba, de la Gendarmerie maritime, le Verdon, et de la SNSM ont appareillé, bientôt rejointes par un ULM. Rapidement, un sixième, un septième, puis deux autres rescapés ont été repérés alors qu'ils nageaient dans le lagon. Les deux derniers ont été aperçus très au sud du lieu supposé du naufrage, au large de N'gouja, extrémité sud de la baie de Mzouazia. Les autres passagers supposés

de l'embarcation n'ont pas été retrouvés. Les recherches ont été arrêtées vendredi, a-t-on appris auprès de la préfecture. Dans la même nuit de mercredi à jeudi, deux autres kwassa-kwassa transportant respectivement 43 et 49 passagers avaient été arraisonnés. Les autorités ont intercepté 63 embarcations de type kwassa-kwassa depuis le début de l'année avec à leur bord 1.307 personnes. Trois naufrages ont officiellement été recensés dans les eaux françaises depuis le début de l'année 2006, "mais on ne connaît pas tous les accidents entre Anjouan et Mayotte", affirme la préfecture. De nombreux kwassa s'échouent avant même d'avoir pu s'éloigner des côtes anjouanaïses.

RC (AVEC AP)

Qui demande la départementalisation ?

ACTUELLEMENT LES MAHORAIS RÉCLAMENT ; ENFIN CERTAINS DIRIGEANTS DE MAYOTTE RÉCLAMENT. A MAYOTTE SI VOUS achetez Kashkazi, vous êtes regardé de travers mais si en plus vous annoncez que vous êtes contre la départementalisation, là vous êtes limite lapidé !!!!!!!

Mais qui demande la départementalisation ?

- Les anciens mahorais "qui ont demandé de rester français pour être libre". Ceux qui ont profité pendant des années du "système bâtarde" pour se remplir les poches (exemple : encaisser les loyers des cases SIM et le RMI en France ou autres subtilités).

- Les Français "blancs", surtout des patrons d'entreprises, qui n'ont pratiquement pas vécu en France (ou du moins il y a plus de 20 ans) et ne connaissent

pas la vie d'un patron dans un département.

Que Mayotte veuille rester Française : pourquoi pas ? Les Mahorais le revendiquent mais pas les Comoriens. Mais une suggestion : si on demandait aux Français de France s'ils veulent que Mayotte reste française et devienne Département ???????

Un sondage à faire !!!!!!!

Mayotte est un pays neuf, émergeant qui doit trouver sa place dans l'océan Indien et dans le monde alors pour quoi en faire à tout prix "un vieux département" dans "un vieux pays" avec "des vieilles lois". Je précise que cette réflexion ne peut être qu'éditée par Kashkazi ! malgré que je sois française, blanche et vivant à Mayotte depuis plus de 10 ans.

Nanou de Maore

MÉGAPHONE Au paradis, avec Oussama

AU CŒUR D'UN JARDIN LUXURIANT, UN ANGE S'ADRESSE À SES FRÈRES. EN FACE DE LUI, UN GROUPE D'HOMMES, SUR DES TRÔNES DORÉS, attend. L'un d'eux est Oussama Ben Laden. Après un court moment, l'ange appelle Oussama par son prénom précédé de celui de sa mère.

Oussama s'approche, interloqué par cette singulière dénomination.

- Tu as l'air surpris ?
- Mais, dit-il d'une voix enrouée, nous sommes donc au paradis ?
- Exactement.
- Mais...
- Le pardon du Tout-Puissant est fini.
- Et les gens... ceux qui...
- Ceux qui sont allés au-devant de la mort ? Ceux qui ont souffert, qui ont tout perdu ? Ils t'ont pardonné.
Oussama laisse échapper un pâle sourire.
- Et maintenant ?
- Maintenant tu vas te rendre dans ton palais, pour te reposer. Demain, un ange viendra t'em-

mener là où tu dois travailler.

- On travaille au paradis ?
- Pourquoi, tu croyais que tu allais te tourner les pouces ? Tu es affecté à un vignoble dont le nectar est destiné aux Bienheureux, qui jouissent de l'éternité dans un des plus hauts degrés du Jardin.
- Mais je n'y connais rien, moi, à la vigne !
- Tu auras un superviseur, qui t'apprendra à cueillir les raisins selon les normes exigées ici.
- Et où est mon palais ?
- Au jardin de Rujiz [paradis inférieur imaginé par le scep-tique arabe du Xe siècle Abu Al-Ala' al-Ma'arri, écrivain honni par les islamistes].

L'ange revient le lendemain chercher Oussama. En sortant de chez lui, il rencontre deux hommes.
- Bonjour, je suis votre voisin, Georg Michäel, et voici Hassan Othman. Nous sommes venus vous souhaiter la bienvenue au paradis.
- Bonj... Mais, vous êtes chré-

tien ?
- Dans le monde d'en bas, j'étais chrétien. Et ce monsieur, notre voisin était musulman, un mystique soudanais.

Oussama ne dit rien. Au vignoble, il fait la connaissance de ses compagnons de travail et de sa contremaître, Sarah Michowsky. Il reçoit une formation et des instructions. Revenu à son palais, il s'abîme en réflexions sur la vie au paradis. Après plusieurs jours de travail, il demande à sa patronne de pouvoir accompagner l'un des anges à la demeure des Bienheureux du cercle supérieur, dans leur palais.

Dans le cour d'un palais magnifique, Oussama trouve un groupe de lurons étendus sur des coussins de brocart et des couches d'émeraude.
- Qui sont ces gens ?
- C'est Nelson Mandela - je crois que c'était un de vos contemporains. A sa gauche, c'est Al-Hallaj [mystique martyr de l'islam, crucifié en 922 pour

Pauvres retraités

ENCORE UNE FOIS NOS NOUVEAUX PRÉSIDENT ET MINISTRES DE L'UNION SUIVENT LES CHEMINS DES PROMESSES NON TENUES TRACÉS PAR LEURS PRÉDECESSEURS : ils ne parlent que des fonctionnaires en activité en oubliant ceux qui ont cotisé durant des années pour avoir une vie de retraité décente.

Ils vont tout faire pour payer nos enfants et frères en activité afin que ceux-ci puissent passer ce mois saint de Ramadan dans des bonnes conditions et que les enseignants puissent accepter de reprendre les cours.

Et nous, les aînés qui cumulons déjà six mois d'arriérés de pension (je ne me réfère qu'à ceux qui sont payés à la caisse ici à Ngazidja) ?

Et quelle pension ! Une pension de misère que nous ne percevons pas à temps, que nous mendions !

Allez, nous en avons marre de vos discours sans lendemains.

Nous sommes heureux d'avoir servi ce pays et n'oubliez pas que c'est la même voie que vous allez emprunter plus tard. Préparez-là !

Dr Saïdo, fonctionnaire à la retraite, Ngazidja

blasphème]. Les autres appartiennent à des époques ultérieures à la vôtre. L'effacement envahit le visage d'Oussama, et il est saisi d'un léger tremblement.

Quelques jours après, il décide de retourner au jardin où il a été reçu, lors de son admission au paradis.

- J'aimerais revoir certains qui étaient de mes amis, dans le monde d'avant.

- S'ils sont du même degré que toi ou d'un degré inférieur, tu peux leur rendre visite. S'ils sont d'un degré supérieur, tu dois présenter une demande.

- J'aimerais bien voir Abou Qatada et Abou Hafz [dirigeants d'Al-Qaida].

- Pas sur nos listes.
- Et le cheikh Machin ?
- Pas sur nos listes.
- Mais vous n'avez personne, alors ? Se peut-il que nous nous soyons trompés de direction ?
Bon, et George Bush, il est là ?
- Pas sur nos listes.
- Et Cheney ? Et Rumsfeld ?

- Pas sur nos listes.
- Il n'y a personne ici, à la fin ! Vous avez qui, dans ce paradis ?
Karl Marx ?
- Karl Marx, Karl Marx... Oui, il est là. Tu peux déposer une demande pour qu'il descende te rendre visite, si tu le désires. Oussama n'en peut plus. Il étouffe. Que faire ? Le paradis est rempli de chrétiens, de juifs, de soufis, de chiites, de laïcs et d'athées ! Il essaie bien un moment d'attirer à lui quelques habitants du paradis, de les pousser à le suivre dans sa lutte contre les contrevenants. Mais personne ne l'écoute. Il enrage. Il cherche une porte, pour sortir du paradis. C'est alors qu'il sent une main se poser sur son épaule, qui le secoue brutalement. Et quand il ouvre les yeux, c'est son ami Ayman Al-Zawahiri.
- Ayman ? C'est toi, Ayman ?
- Eh, lève-toi, mon vieux ! Rentre te coucher dans la grotte.

Conte oriental écrit par un Saoudien anonyme, sur le site arabe Shafaf traduction : Courrier international

FAUT QU'ÇA SORTE

RUE

Quelle surprise n'attendait pas les militants du Réseau éducation sans frontières de Mayotte (Resfm), mercredi dernier ! Alors qu'ils devaient se retrouver dans une des salles du lycée de Mamoudzou, ils ont été priés par le proviseur de déguerpir. Ce dernier avait dans un premier temps donné son accord à l'accueil de ces enseignants qui militent pour la protection des enfants sans papiers français (lire par ailleurs), mais le vice-recteur, dont tout le monde s'accorde à dire, un mois seulement après son arrivée, qu'il est très politique - et pas de gauche dans les circonstances actuelles -, leur a refusé l'asile. Résultat : l'assemblée générale s'est tenue dans la rue. A quand des reconduites à la frontière des militants du Resfm ?

CADEAU

SAID OMAR OILI, LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL, À PROPOS DU STATUT DE DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER : "On nous offre un cadeau, et certains se contentent du paquet cadeau. Mais moi, quand on m'offre un cadeau, j'aime savoir quelles sont les intentions de celui qui me les offre." Allez, un petit effort Saïd Omar. Rappelle-toi tes ancêtres qui étaient forcés de dire "Oui Boina". Fais comme tes anciens alliés de l'UMP. Prends et ne réfléchis pas. Allez, tous en chœur : "Oui Boina".

NOMBRIL

CHAQUE VENDREDI, MAYOTTE HEBDO MET EN EXERGUE DANS SA PAGE 2 la phrase de la semaine. Régulièrement, ce sont des amis anonymes du journal ou des entrepreneurs anonymes de la zone industrielle de Kawéni - bref, des phrases qui vont dans le sens des idées de ce titre -, qui sont cités dans cette rubrique. Celle de la semaine dernière est à conserver dans les annales. Si frère de ses nouveaux locaux à Cavani, la rédaction a cru bon de publier cette phrase (d'un ami du journal !) : "Cela ne ressemble pas à une rédaction. C'est une rédaction." Voilà donc la phrase la plus marquante de la semaine, que nous imaginons commentée dans le tout Mamoudzou... Comment on appelle ça déjà ? Nombrilisme ?

Kashkazi www.kashkazi.com

Hebdomadaire de l'archipel des Comores édité par la SARL BANGWÉ PRODUCTION Deuxième année BP 5311, Moroni, Ngazidja, Union des Comores Tel. Moroni : (00 269) 73 92 92. Tel. Mamoudzou : 02 69 21 93 39 / 61 95 05 e-mail : kashka2005@yahoo.fr

Directeur de la publication : Kamsi Eddine Saïdou Rédactrice en chef : Lisa Giachino Rédaction : Béni Carayol (Maore), Nassuf Djilani (Maore), Ahmed Abdallah (Ngazidja), Naouir Eddine Papa Mwenge (Mdzuan), Mra-Ali (Mwali) Responsable commercial : Ali Saïdou Collaborateurs : Bori D'chimbo, Ngo/Shawo, Souef Elbadawi, Le Quotidien de la Réunion, Sylla International, Eric Tranois Impression : Graphica Imprimerie, Moroni

BOUCHE COUSUE SUR MAORE DEVANT LES NATIONS UNIES

AHMED ABDALLAH SAMBI A PRONONCÉ LUI-MÊME LE DISCOURS DES COMORES À LA 68^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, JEUDI, SANS ÉVOQUER LE DIFFÉREND AVEC LA FRANCE.

"J'ADRESSE À LA FRANCE, PAYS AVEC LEQUEL NOUS ENTRETENONS DES RELATIONS SÉCULAIRES, la gratitude du peuple et du gouvernement comorien, pour le soutien constant qu'elle ne cesse d'apporter à notre pays. Nous restons convaincus que la France, terre par excellence des Libertés et des Droits de l'homme, saura répondre à l'appel de mon gouvernement pour qu'ensemble nous garantissons un développement harmonieux des Comores, dans la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance."

Pour tous ceux qui voyaient en Sambi le chef d'Etat qui, à nouveau, tiendrait tête à la France sur la question du statut de Maore, c'est un peu court. C'est pourtant en ces termes que le président comorien a évoqué, au cours de son discours tenu jeudi dernier à la tribune des Nations Unies, à New York, les relations des Comores avec l'ancienne puissance coloniale. Le nom de Maore n'a pas été cité -après l'annonce du retour du contentieux à l'ordre du jour de l'ONU, le gouvernement Sambi avait finalement déclaré que sa réactivation devrait attendre pour des raisons de procédure diplomatique.

Du côté des organisations militantes pour le retour de l'île dans l'ensemble comorien, les réactions ne se sont pas faites attendre. Lors de son assemblée générale, le 23 septembre, le collectif Comores-MasiwaMane, basé à Paris, "a condamné la frivolité et le manque d'audace dans la manière dont le gouvernement actuel des Comores gère cette question", et "s'est étonné du fait que le Président



Sambi se dit convaincu que "la France saura répondre à l'appel de mon gouvernement".

munauté internationale, a évoqué plusieurs questions d'ordre mondial, et notamment la "contradiction" entre la prolifération des armes de destruction massive, la prospérité de plus en plus criante d'une partie de la planète, et la progression de la misère dans les pays les plus pauvres.

IL A AUSSI LANCÉ UN APPEL À L'ENSEMBLE DES PAYS MEMBRES : "Je me suis attelé avec mon gouvernement à rechercher les voies et moyens d'impulser un développement socio-économique. Dans cette perspective, la nécessité s'est fait sentir de diversifier, au plan extérieur, notre coopération et de créer les conditions propices aux investissements. Au plan intérieur, mon gouvernement s'est engagé à lutter contre la corruption et le détournement des deniers publics, à restaurer une justice indépendante et équitable et à améliorer l'habitat social. Vous conviendrez avec moi que la réalisation de ces objectifs nécessite à la fois des efforts de notre part et un appui de nos partenaires. C'est pourquoi, je lance un appel solennel à notre Organisation et à ses membres pour qu'ils nous apportent leur aide multiforme pour mener à bon port ce processus."

"L'Ayatollah" a enfin donné à son discours une conclusion d'inspiration chrétienne : "Le mot de la fin, je voudrais l'emprunter à Saint François d'Assise qui disait : "Donnez-nous l'amour, mon Dieu, afin que nous puissions implanter l'amour là où dominent les forces du mal.""

LG

LA CAMPAGNE EST LANCÉE À NDZUANI

A quelques mois de l'élection des exécutifs des îles autonomes, la campagne a d'ores et déjà commencé. La région du Nyumakele, à Ndzuani, qui accueille les prétendants, bouillonne. A Hadda, fief de l'ancien premier ministre sous le régime Djohar, Halidi Ibrahim Abdérmane, le président sortant Mohamed Bacar a reçu une proposition d'assistance pour présenter sa candidature - proposition qu'il s'est empressé d'accepter. Abdallah Mohamed, le secrétaire général du Mouvement populaire anjouanais (MPA, l'un des deux partis du séparatisme), a lui annoncé sa candidature.

MZIMBA CANDIDAT

Encore un avocat qui se lance à la conquête de la présidence de Ngazidja. Après Me Larifou qui est à pied d'œuvre depuis presque un an, Me Mzimba a annoncé officiellement sa candidature à la presse, samedi dernier. Celui qui fut plusieurs fois candidat aux législatives, ministre des Affaires étrangères et employé de la société nationale des eaux et d'électricité se croit "mûr pour diriger l'île" et fait de la capitale son cheval de bataille. "Moroni est moche et pourtant, c'est la face de notre pays. Il faut que cette ville retrouve la place qu'elle mérite", fustige Ibrahim Ali Mzimba, qui affirme être "soutenu par un collectif de personnes intègres et non un parti politique".

KAAMBI RETROUVE SON POSTE

La destination du président de l'Assemblée de l'île de Ndzuani a été déclarée non conforme à la constitution insulaire par la cour constitutionnelle, qui a rendu un arrêt en ce sens le 19 septembre. Destitué le 17 juin, Houmadi Kaambi retrouvera donc son poste.

PENDANT RAMADAN, ON RAFLE...

DEUX OPÉRATIONS D'ENVERGURE ONT ÉTÉ ORGANISÉES À MAORE.

KAWENI MARDI MATIN. IL EST 7 HEURES. SIX CAMIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE S'INFILTRERENT dans les ruelles de terre étroites du quartier Bandrajou, situé derrière le collège, près du site de l'ancienne usine sucrière. Il ne reste plus que quelques enfants qui, adossés à une carcasse de voiture, observent les va-et-vient des hommes en bleu. Leurs parents ont fui, disent-ils, dans la forêt. "On les attend", raconte un garçon, qui se rendra quelques heures plus tard dans son collège. Le quartier, fait anarchiquement de maisons en tôle, est vide. Seul un homme en boubo ose se promener. "Ils sont tous partis", affirme-t-il. "Soit ils ont été arrêtés, soit ils ont fui dans la montagne, juste derrière." Lui a des papiers français. Il raconte : "Ils sont arrivés vers 5 heures ce matin. Ils ont frappé aux portes et ont demandé les papiers. Certains ont eu le temps de partir avant." Selon lui, une femme aurait laissé sur le sol de la case un enfant de moins de un an pour échapper au contrôle. Il aurait également vu des gendarmes entrer de force dans une maison. Rencontré au coin d'une ruelle, un autre témoin affirme que les forces de l'ordre "sont arrivées à 4 h 30. Ils ont frappé à toutes les maisons. A côté de chez moi, ils ont pris une femme mais ont laissé son enfant." Des jeunes filles qui

habitent plus bas disent avoir été réveillées "aux alentours de 4 heures." Plus tard, elles me montreront du doigt deux enfants installés autour d'une femme voilée dans une des camionnettes des gendarmes. "Ils sont inscrits au collège ces deux", assurent-elles. "On les connaît. Et elle [la femme à leurs côtés, ndlr], ce n'est pas leur mère."

Au troisième jour de Ramadan, les autorités ont donc décidé de marquer un grand coup. Les rafles instaurées par le lieutenant-colonel Guillemot en mai dernier -il est parti depuis-, qui consistent à encercler tout un quartier voire un village où habitent des sans-papiers, s'étaient faites plus discrètes ces derniers temps. Le début du mois sacré de Ramadan a sonné le renouveau de cette tactique qui en choque plus d'un. "C'est pas normal d'agir de la sorte. Rentrer dans les maisons. Encercler tout le monde", affirmait un brin dégoûté un Mahorais devant le spectacle des bottes noires. Une opération d'envergure qui a été suivie hier mercredi par une autre, cette fois dans le sud. "Il ont occupé tous les villages de Bundrélé jusqu'à Tsararano", affirme un témoin. "Et ils ont contrôlé tout le monde." L'année dernière déjà, les contrôles s'étaient multipliés pendant Ramadan.

RC

ce qui concerne cette question. [II] a choisi de suivre les pas du gouvernement du colonel Azali et de mener une politique fatale (...) pour l'unité du pays. Tout en exigeant de son partenaire comorien de ne plus évoquer la situation de l'île comorienne de Mayotte à l'ONU et d'entamer des négociations bilatérales, l'Etat français accélère l'intégration de l'île au sein de la République française, et continue à procéder à des déplacements de populations vers Anjouan."

Dans son discours tenu en arabe, le président comorien, après avoir longuement remercié les différents partenaires du pays et la com-

ROYAL AVIATION VOLE À NOUVEAU

LA SEMAINE DERNIÈRE A ÉTÉ SOMBRE POUR LA COMPAGNIE.

"TU NE PEUX PAYER UN BILLET DE 100 EUROS ET ÊTRE LOGÉ DANS UN HÔTEL QUI COÛTE LE DOUBLE. Nos clients étaient pris en charge correctement en fonction de leur billet d'avion. On a pris toutes les mesures nécessaires pour amoindrir la peine de nos passagers", lance Mohamed Chaher, gérant de la compagnie Royal aviation, quand il s'agit de répondre aux clients qui l'ont accusé "d'avoir pensé à ses intérêts avant ceux des passagers". Cette déclaration intervient une semaine après la panne d'avion qui s'est produite au moment d'atterrir sur l'aéroport de Wani. L'un des moteurs de l'appareil Short SD 360 de fabrication canadienne, s'est bloqué en plein vol. Les 30 passagers en provenance de Mwali sont sains et saufs, mais l'appareil ne décollera qu'une semaine après. "C'est le pilote qui a senti le problème. Il s'est débrouillé sans que les passagers ne le sachent pour le déposer. C'est un moteur qui a subi une petite panne de rien du tout. Des pannes comme celles-là, elles se produisent chaque jour dans les avions", assure le gérant de la compagnie. Il n'en demeure pas moins que cette panne a provoqué l'immobilisation de l'appareil sur le tarmac de l'aéroport de Ndzuani. Les pas-

sagers qui attendaient dans les trois îles de l'Union et à Majunga cet unique appareil de la compagnie n'ont pas pu voyager. Certains ont même raté leur correspondance internationale à Moroni. Conduits à l'hôtel en attendant de trouver une autre solution pour les transporter, les clients n'ont apprécié ni l'accueil, ni l'attitude du directeur de la compagnie, qui les aurait traités, selon une passagère, avec beaucoup de désinvolture, et leur aurait caché la réalité (lire *Kashkazi* n° 54). L'ingénieur de l'avion dépêché depuis l'Afrique du sud le deuxième jour, n'a pu que détecter la panne. Il a fallu un nouveau moteur venant de Johannesburg pour permettre à l'avion de reprendre les airs. Pendant ce temps, Royal aviation a affrété un autre appareil depuis l'île Maurice pour acheminer les passagers. "Cet incident a provoqué beaucoup de dépenses au niveau de la compagnie. Plus d'un million de francs [2.000 euros, ndlr] a été dépensé à Ndzuani pour payer l'hébergement des passagers. L'avion affrété et qui a fait 3 rotations a coûté 10.000 euros. Le déplacement de l'ingénieur et l'avion qu'il a suivi jusqu'ici, on ne les compte même pas", souligne Mohamed Chaher.

AHMED ABDALLAH

BOURBON : LES SMIGARDS OBTIENNENT SATISFACTION

LES EMPLOYÉS DU GROUPE BOURBON DE MAYOTTE (SCORE ET SNIÉ) PAYÉS AU SMIG ONT OBTENU VENDREDI UNE AUGMENTATION DE SALAIRE APRÈS UNE JOURNÉE DE GRÈVE.

PLUSIEURS DIZAINES DE SALARIÉS DU GROUPE DE DISTRIBUTION BOURBON DE MAYOTTE, QUI POSÈDE LES SUPERMARCHÉS Jumbo, Score et Snié dans l'île, ont organisé un mouvement de grève vendredi dernier. Un mouvement qui, fait rare à Maore où les conflits ont souvent du mal à se décanter, n'a duré qu'un jour. A la fin de la journée, un protocole d'accord a été signé entre la direction et les grévistes, qui ont obtenu (à peu près) ce qu'ils voulaient. Les revendications étaient selon un syndicaliste aussi nombreuses que les manquements : augmentation du salaire pour les Smigards, prime de fin d'année et bons d'achat au sein des magasins. Selon Abdallah, délégué syndical à Score, une centaine d'employés de BDM est payée au Smig. Certains employés qui travaillent pour le groupe depuis sept ans et l'installation de Score à

Majicavo-Lamir, disent être encore payés au niveau du salaire minimum. C'est le cas de H., qui manifestait vendredi devant les portes de Jumbo. Employé au rayon javel, il dit ne plus pouvoir subvenir aux besoins de la famille avec son maigre salaire. "Je travaille pour Cora depuis 1999. J'étais là aux débuts. Mais je suis toujours payé au Smig. Je suis à l'échelon II-2 ; je gagne 745 euros par mois. Quand j'ai débuté, j'étais à 575 euros environ. En 7 ans, j'ai gagné 170 euros seulement ! Alors que tous les prix augmentent." "Moi, ça fait deux ans que je travaille au rayon yahours", disait F. "Je gagne 715 euros par mois. Je suis prêt à continuer la grève longtemps si on n'obtient rien. On ne peut pas vivre avec si peu d'argent." D'autres, employés depuis plus de 15 ans à la Snié, sont au même niveau. "Ce n'est pas normal, c'est inacceptable", affirmaient les grévistes. S'ils n'ont

pu comme certains le souhaitaient fermer les grilles du supermarché de Majicavo-Lamir, ils ont tout de même été entendus par la direction. En milieu d'après-midi, le directeur a accepté de les recevoir. Au bout de quelques minutes de palabres, un accord a été trouvé avec les représentants syndicaux. Désormais, la direction octroiera une prime de fin d'année d'un montant de 80 euros pour chacun des salariés du groupe, ainsi qu'un bon d'achat de 50 euros par an. Le principe d'une augmentation de salaire a en outre été entériné. Les négociations devraient débiter lorsqu'une grille interprofessionnelle aura été mise en place. Selon Camiloudine Djanfar, de la CGT-Ma, "les négociations se sont bien passées. Mais tout ce qu'il (le directeur, ndr) a donné, ce n'est rien. Ce n'est qu'un début", prévient-il.

RC

INSTITUTEURS ET PARENTS MAIN DANS LA MAIN

JEUDI DERNIER, 300 MANIFESTANTS ONT REVENDIQUÉ L'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE À MAORE. LES AUTORITÉS ONT PROMIS DE SE PENCHER SUR LE DOSSIER.

PRÈS DE 300 MANIFESTANTS ONT ARPENTÉ LES RUES DE LA CAPITALE MAHORAISE jeudi dernier, à l'appel de l'intersyndicale composée de la majorité des syndicats du premier et du second degré de l'éducation nationale (1). Le SE-CGTMa a en outre comptabilisé 40 à 45% de grévistes dans les écoles du premier degré. Pour la première fois à Maore, les enseignants - principalement des instituteurs - étaient accompagnés par des parents d'élèves, à l'appel de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) et de l'association des parents d'élèves de Ouangani.

Les revendications des manifestants, placées sous le signe de "l'égalité des chances" autant dans le premier que dans le second degré, étaient nombreuses (lire *Kashkazi* n°54) : plus d'écoles primaires et de collèges, des fournitures scolaires, la mise en place d'une véritable restauration scolaire, des allocations de rentrée plus importantes et données en totalité aux parents -aujourd'hui, une partie est reversée aux établissements-, une réelle politique éducative et pédagogique, le respect des normes de sécurité et d'hygiène, etc... Bref, l'ensemble des organisations syndicales et parentales appellent à la mise en place d'états généraux de l'Éducation, afin de soigner l'enfant "malade". Revendications d'ordre moins global, les parents d'élèves de Bouéni ont réclamé un collège dans leur commune, attendu depuis 2001, mais prévu pour 2012, tandis que ceux de Ouangani ont continué à protester contre le placement de leurs enfants scolarisés en Gême dans l'école primaire de Barakani (lire *Kashkazi* n°52).

Selon l'intersyndicale, ce mouvement est un succès -ce qui ne fut pas toujours le cas ces dernières années. "L'ampleur de ce mouvement nous a permis d'être pris au sérieux par les pouvoirs publics qui se sont enfin décidés à chercher une solution commu-



300 manifestants et 40% de grévistes selon l'intersyndicale : "la mobilisation a été forte", jeudi dernier.

ne pour améliorer le système éducatif à Mayotte", indique-t-elle dans un communiqué. Les syndicalistes disent avoir été, pour une fois, entendus. Une délégation de l'intersyndicale a en effet été reçue jeudi dernier par le directeur général des services du Smiam (chargé de la construction des écoles), le vice-recteur et le directeur de cabinet du Conseil général. "Les institutionnels ont donné leur accord de principe sur l'urgence avec laquelle il faut réunir une commission multipartite pour décider concrètement des solutions à apporter, à moyen et long terme, aux revendications des parents d'élèves et des syndicats", informe le communiqué. Un peu plus tard dans la journée, la délégation a rencontré le directeur de cabinet du préfet, et a obtenu "un engagement de sa part à organiser dans les quinze

jours cette réunion". Problème : mardi, la donne a changé au niveau de la préfecture. "Première recule : la réunion ne devrait pas être organisée avant la fin du mois d'octobre", regrette R. Rakotondravelo, du SE-CGTMa. "Deuxième recule : ils ne veulent pas qu'on évoque le second degré. Ils veulent tout mettre sur le dos du Smiam [qui gère les constructions du premier degré, ndr]", pense-t-il. Les syndicalistes demeurent donc prudents. "Il faut rester vigilant", affirment-ils. Un préavis de grève pourrait d'ores et déjà être lancé pour le retour des vacances du mois d'octobre...

RC

(1) SE-CGTMa, SNUIPP-Mayotte, CISMA-CFDT, SGEN-CFDT, Sima-Smadi-FO, Sud Education, SE-UNSA, Sden-CGT

ANCIENS COMBATTANTS DES COLONIES : DES PENSIONS REVALORISÉES

80.000 PERSONNES ET 23 PAYS SONT CONCERNÉS.

LE RELEVEMENT DES PENSIONS DES ANCIENS COMBATTANTS DE L'ARMÉE française originaires des anciennes colonies d'Afrique et d'Asie devait être proposé hier mercredi en conseil des ministres du gouvernement français. Cette décision est susceptible de concerner plus de 80.000 anciens combattants originaires de 23 pays, ou veuves de soldats. Ils ne touchent pour l'instant, dans le meilleur des cas, que 30% des sommes versées à leurs "frères d'armes" français.

Pas question toutefois de rembourser les 45 années de pensions non versées. Dans l'hebdomadaire français *Le Journal du dimanche* du 24 septembre dernier, le ministre français délégué aux Anciens combattants, M. Mekachéra, estimait que priorité devait être donnée aux "prestations de sang", c'est-à-dire à une réforme de la retraite du combattant et des pensions d'invalidité.

Les ressortissants des anciennes colonies françaises ont été intégrés en nombre dans les troupes qui ont combattu pour la France durant les deux guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945) mais aussi dans les corps expéditionnaires envoyés dans certains conflits coloniaux, comme celui d'Indochine, de 1945 à 1954, ou, plus proche de nous, celui de Madagascar en 1947. Après l'indépendance de leur pays,

les pensions d'invalidité et de retraite de ces anciens combattants avaient été gelées, ce qui les réduisait souvent à des montants symboliques, jusqu'à dix fois inférieurs aux pensions perçues par les Français.

Selon le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), quand un ancien combattant français invalide à 100% touche environ 690 euros par mois, un Sénégalais perçoit environ 230 euros, un Camerounais 104, un Marocain ou un Tunisien 61. Une retraite d'ancien combattant s'élève à 430 euros par an pour un Français, à 16 euros pour un Cambodgien. "Ce que veulent les personnes, c'est une revalorisation à taux plein, et qu'il n'y ait pas de différence selon les nationalités", a expliqué mardi à l'agence de presse Reuters Bernard Aubrée, bénévole au Gisti.

APRÈS DES DÉCENNIES DE SILENCE, LE DOSSIER avait été relancé le 10 décembre 2001 par un arrêt du Conseil d'Etat qui avait estimé qu'en refusant depuis 1959 la revalorisation de la pension des anciens combattants devenus citoyens de pays indépendants, la France violait la Convention européenne des droits de l'homme qui interdit la discrimination sur le critère de la nationalité.

(Avec Reuters)

LE FAWECOM EN TOURNÉE

L'ONG INTERNATIONALE FAWECOM, QUI LUTTE POUR L'ÉDUCATION DES FILLES, A LA SEMAINE dernière mis au point une tournée dans les différents villages de Ndzuanu, dont la principale mission était d'élaborer une stratégie sur l'évolution de la campagne de scolarisation des jeunes filles, mise en place dans l'archipel il y a quelques années. La principale cible était le village de Mahale, dans le nord-est de l'île. Au cours de ses tournées, Sittou Rahada Mohamed, la présidente de cette association, accompagnée du trésorier, a profité des cérémonies d'accueil pour distribuer aux filles de la région des fournitures scolaires afin de les encourager à aller à l'école.



UN EXODE QUI NE DIT PAS SON NOM

Le chiffre est éloquent. Ces cinq dernières années, plus de 15.000 Mahorais (essentiellement femmes et enfants) auraient quitté leur île pour se rendre à la Réunion. Objectif, pour la plupart d'entre eux : toucher les allocations familiales et le Revenu minimum d'insertion, respectivement très faibles et absent à Maore. En 1999, selon l'Insee, sur 6.500 Mahorais vivant à la Réunion, plus de 95% touchaient l'allocation chômage.

DES MOTS

"Une nation, un Etat, quatre îles", dit le slogan du bulletin de l'association Comores Massiwa-Mane, qui vient de sortir son dernier numéro. En 1962, Yves Hocquet, administrateur en chef des affaires d'outremer françaises, inscrivait sur la couverture de son *Esquisse d'une histoire politique de l'archipel des Comores* : "Les COMORES ne sont pas UN Archipel mais Quatre îles." Depuis 45 ans, la guerre des mots se poursuit... plus ou moins habilement, car on ne voit pas pourquoi "Quatre îles" ne pourraient pas former "UN Archipel" !

Statistique, véridique ?

Le directeur de l'Insee-Maore prévoit un scénario catastrophe de surpopulation pour dans dix ans. Supercherie ?

AL'OCCASION DU COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL LA SEMAINE DERNIÈRE, ET CONSACRÉ AU PEUPLEMENT de Maore, Olivier Frouté, le directeur de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) a présenté l'évolution démographique de l'île. Un sujet ô combien sensible, car touchant au cœur de ce qui est devenu à en croire l'ensemble des médias mahorais le "fléau" infernal de l'île : l'immigration clandestine. En 2003, lorsqu'il avait présenté les résultats du recensement, il avait déjà été fortement critiqué pour ses analyses. La semaine dernière, son travail a une nouvelle fois été mis en cause, cette fois par Serge Slama (lire par ailleurs). C'est qu'Olivier Frouté s'était essayé auparavant à un exercice périlleux de science-fiction qui n'a guère plu au chercheur spécialiste en droit des étrangers. Pour résumer, l'hypothèse du directeur de l'Insee disait ceci : en 2017, si les tendances actuelles se poursuivent, il y aura 275.000 habitants dans l'île -contre environ 180.000 aujourd'hui-, 160.000 en 2002. Ce qui donnera du 735 habitants au kilomètre carré. Et encore, affirme Olivier Frouté, "la départementalisation pourrait pousser certains Mahorais partis à la Réunion ou en Métropole pour toucher les aides sociales [dont le RMI, ndlr] à revenir à Mayotte". Les habitants seraient encore plus nombreux ! A l'inverse, il se pourrait, pense-t-il, que l'immigration

en provenance des autres îles de l'archipel baisse "avec la coopération régionale". Ce qui pourrait faire infléchir cette donnée chiffrée. Il n'en reste pas moins qu'Olivier Frouté a annoncé pour 2017 "une situation de surpopulation". D'autant plus dramatique que, selon lui, il faudra construire pour loger tous ces nouveaux venus 32.000 logements ! Surtout, il faudra créer, pour rester à un taux d'activité similaire à l'actuel (qui est faible : 43%), 2.000 emplois par an, alors qu'entre 1997 et 2002, on en créait seulement 1.300. Bref, à en croire Olivier Frouté, l'avenir s'annonce compliqué. Pour un membre du public, le tableau devrait être pire encore ! Seul bémol à cette science-fiction, tous ces chiffres sont-ils fiables ? Serge Slama, en s'interrogeant sur la fiabilité des recensements précédents, a jeté un pavé dans la marre des statisticiens. Selon lui (et s'adressant à Olivier Frouté), "vous faites des estimations pour l'avenir en vous basant sur des chiffres dont on n'est pas certains de la fiabilité. Qui nous dit que les clandestins étaient recensés avant [lors des recensements 1991 et 1997, ndlr] ? S'ils ne l'étaient pas, cela signifie qu'ils étaient plus nombreux, donc qu'ils n'ont pas tant augmenté que cela, donc que dans l'avenir, ils ne seront pas si nombreux que cela." Pour en savoir plus, rendez-vous en 2017.

RC

Infidèle !



Toujours empêtré dans le bourbier irakien, le gouvernement américain de Georges W. Bush envisage d'engager une guerre contre l'Iran, si Téhéran n'arrête pas immédiatement son programme de développement du nucléaire. La guerre, c'est toujours plus séduisant ailleurs...

La démocratie selon Mayotte Hebdo

Pour être candidat aux prochaines législatives, faudra-t-il être adoubé par Mansour Kamardine ?

ETONNANTE, LA CONCEPTION DE LA DÉMOCRATIE DU CÔTÉ DE MAYOTTE HEBDO. A LIRE LA DERNIÈRE ÉDITION (n°301) du titre le plus lu à Maore, une campagne électorale s'apparente à un tournoi de boxe, ou de catch, selon les moyens utilisés. Un tournoi dans lequel le tenant du titre affronterait chacun son tour ses adversaires et aurait son mot à dire sur chacun d'entre eux. Il n'est plus question ici de débat public ouvert à tous, mais bien de succession de duels avec, bien souvent, la prime au sortant. Comment cette nouvelle forme de démocratie, inventée par le journaliste Said Isouf, très proche de l'UMP, à l'approche des élections législatives, s'organise-t-elle ? C'est assez simple : lorsqu'un homme politique autre que Kamardine se déclare candidat, le journaliste fait un mini-portrait sans concession de lui, avant de demander aux proches du député sortant, en l'occurrence Ali Souf, secrétaire départemental de l'UMP, de dire ce qu'il en pense. Pour Raos, dont nous parlions la semaine dernière, cela donne ces mots doux : "On se gausse de lui car c'est toujours la même

chose. (...) Ou il est aveugle ou il est de mauvaise foi (...) Tout cela, c'est de la supercherie (...)" Hop, à la trappe le Raos, qui au passage est qualifié d'ami des sans-papiers à l'aide d'une assertion magnifiquement : si sa commune est celle qui accueille le plus d'immigrés clandestins, c'est parce qu'il les aime bien ! (Pas parce que Koungou est proche de la zone industrielle où il y a du travail.) Au suivant !

LE SUIVANT JUSTEMENT, EST UN PROBABLE FUTUR-EX DE L'UMP : Ahmed Attoumani. Qu'à cela ne tienne, le procédé de délégitimation est le même. Un portrait vite fait, et les paroles empreintes d'amour d'Ali Souf : "Il a passé trois ans aux commandes de notre fédération qu'il a coulée par son immobilisme. S'il y a tant de personnes déçues ou qui ont quitté notre parti, ça ne peut être que de sa faute." Et de deux ! Faudrait-il être adoubé par le candidat sortant pour pouvoir se présenter face à lui ? Il semble que oui, pour *Mayotte Hebdo*. A qui le tour ?

RC

ARCHIVE PHOTO



Contre "Les versets sataniques"

Manifestation contre l'ouvrage *Les versets sataniques* de Salman Rushdie, à Moroni, le 13 mars 1989. Le gouvernement comorien interdira la diffusion de l'ouvrage et brûlera des journaux étrangers ayant publié des extraits du quatrième roman de cet

écrivain indo-britannique, publié en 1988. Inspiré en partie de la vie du prophète Mahomet, le livre a été accusé de blasphème et a attiré sur son auteur les foudres de l'Ayatollah Khomeini, qui a prononcé contre Rushdie une fatwa appelant à sa mise à mort.

LA PHRASE

"Et avec ça, nous n'avons rien foutu pendant quatre ans. Rien. Je ne peux citer aucune mesure importante dont nous puissions être fiers - à part le fait que le gouvernement a réussi à se démerder à la fin en gagnant les élections. Rien."

Avec d'autres toutes aussi délectables, voilà l'une des phrases dites par le premier ministre hongrois Ferenc Gyurcsány au cours d'une réunion privée qui, révélées au grand public, ont provoqué une série de manifestations dans le pays. Les propos de Gyurcsány ont en tout cas la mérite d'être clairs. Allez, un petit dernier pour la route : "Quand il faudra faire le bilan devant le pays, et montrer ce que nous avons fait pendant quatre ans, qu'est-ce qu'on va dire ?" Une autre ? On n'y résiste pas : "Evidemment, nous avons menti tout au long de ces 12-18 derniers mois. Il était parfaitement clair que ce que nous disions n'était pas vrai. Nous avons dépassé les potentialités du pays dans de telles mesures que c'était inimaginable."

En voilà, un problème de compétences

Chaque année c'est pareil : Ramadan rime avec inflation.

LE RAMADAN EST LÀ. ET SA SEUR JUMELLE, LA FLAMBÉE DES PRIX. AUSSI. Chaque année, en pareille période, c'est la sempiternelle plainte de la cherté des produits de consommation de base. Les marchands n'ont que faire des grands principes moraux du Ramadan brandis pour leur faire baisser les prix. Les consommateurs qui n'ont jamais pensé à s'organiser pour défendre leurs intérêts, se réveillent avec la gueule de bois à chaque début de Ramadan. Les pouvoirs publics dont c'est la mission de prendre les mesures d'amélioration du pouvoir d'achat, donnent l'impression de découvrir des réalités insoupçonnées. Lors de ses vœux à la nation à l'occasion du Ramadan, le vice-président de l'Union, Akillou, a exhorté les Comoriens à la piété et la force publique à faire respecter les prix sur les marchés. Mais au fait, quel est le "bon" prix d'une main de banane ou d'un tas de manioc ? Il y a longtemps que les pouvoirs publics ont opté pour le laisser-faire et pour faire jouer la loi de l'offre et de la demande. Dans la même logique, le mécanisme de

contrôle des prix a été proclamé caduc par les institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale). Si le vice-président de l'Union souhaite un retour à la politique des prix conventionnés, il faut savoir qu'en la matière, c'est au ministre de l'Economie d'exercer le contrôle des prix. Ce n'est pas la compétence de la force publique. Certes, ces services agissent en brigades, mais de grâce, n'envoyons pas des gendarmes s'occuper des vendeuses de tomates.

KES

Petits problèmes de femmes

Un ulema a une vision bien arrêtée du travail des femmes. Charmant...

INTERROGÉ PAR UN ANIMATEUR DE COMORES TV, TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DU QUARTIER SHASHANYONGO, À MORONI, un ulema qui ne mâche pas ses mots et prêche régulièrement entre la capitale comorienne et Paris, a tenu ce discours qui laisse rêver... "Les femmes qui travaillent, et surtout celles qui font un métier d'homme où on reste debout, comme mécanicien par exemple, attrapent des maladies qui prolongent la durée de leurs règles. En France, beaucoup de femmes ont leurs règles qui durent deux ou trois semaines au lieu d'une ! Cela décourage leur époux, et finit souvent par un divorce !"

Question n°1 : Si le problème est la station debout (entre nous, nous ignorions que celle-ci était réservée aux hommes), les malheureuses qui font un métier "de femme" selon les critères de notre ulema, comme cultivatrice ou tout simplement ménagère, connaissent-elles le même problème ?

Question n°2 : Comment au XXI^e siècle, alors que des dizaines de milliers de Comoriens vivent en France, un homme peut-il encore espérer bernier ses concitoyens sous prétexte qu'il se rend régulièrement à Paris ?

Question n°3 : Y a-t-il une limite à la connerie ?

LG

ÇA VA DE SOI

Développez-vous, qu'ils disaient !

CECI S'ADRESSE À TOUS CEUX QUI SE DEMANDENT D'OU VIENT LA SACRO-SAINTE EXPRESSION "DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE MAYOTTE", si chère aux milieux politiques et économiques dominants à Maore. La formule, qui veut tout et rien dire à la fois, sert de justification aux choses les plus diverses : les préoccupations écologiques comme le développement du tout-automobile, la construction des écoles comme celle des supermarchés, la mise en place du "droit commun", les raffles de Comoriens sans papiers français... Argument péremptoire et sans appel, elle permet surtout de rabattre le caquet des fâcheux, des contestataires et des empêcheurs de gagner de l'argent en rond.

Les lecteurs attentifs peuvent la rencontrer, à intervalles très réguliers, dans les éditoriaux de l'un de ses plus grands adeptes, Laurent Canavate, le directeur de publication de *Mayotte Hebdo*, qui conclut ainsi, à titre d'exemple, son "Ce que j'en pense" du 24 décembre 2004 : "Nous poursuivons notre modeste travail et espérons que vous comprendrez cette hausse et continuerez à nous accompagner chaque semaine plus nombreux à la découverte de Mayotte et de tous ceux qui font l'actualité, fidèle à notre engagement de participer au développement harmonieux de Mayotte." (1)

Au hasard de nos lectures, nous croyons avoir trouvé l'un des précurseurs de cette conception du développement, considéré comme "harmonieux" quand chefs d'entreprise et administration peuvent donner sur leurs deux oreilles. Nous savions qu'elle était héritée d'une vision coloniale du progrès. Nous en

avons maintenant la preuve.

En 1962, Yves Hocquet, administrateur en chef des affaires d'outremer françaises, rédigeait une Esquisse d'une histoire politique de l'archipel des Comores (2).

A la page 59, il écrivait : "Sous l'égide de la PAX GALLICA, l'Archipel aux sultans batailleurs" vivait des jours tranquilles et ne connaissait plus que les rivalités électorales de "partis" politiques excipant des immortels principes si largement diffusés par le monde depuis la Révolution de 1789, luttes peut-être moins meurtrières que les guerres fratricides d'autrefois, mais combien préjudiciables au développement harmonieux économique et social du pays du fait des surenchères qui méconnaissaient les réalités quotidiennes."

Voyez-vous ça ! On leur donne la démocratie et voilà que ces hommes politiques indigènes se livrent aux rivalités et au débat ! Alors que la politique, c'est bien connu, n'a absolument rien à voir avec un quelconque affrontement verbal ! Voilà qui peut apporter un élément d'explication à la situation qui prévaut à Maore, où ne pas faire de vagues est érigé en idéal, et où toute tentative de débat contradictoire est vécue comme une atteinte au "développement harmonieux"...

LG

(1) *Mayotte Hebdo* n°221. M. Canavate annonçait dans cet éditorial la hausse du prix de son journal.

(2) Disponible au CNDRS, l'ouvrage est par ailleurs une véritable œuvre de propagande qui justifiait par avance le phénomène séparatiste.

PORTRAIT TYPE

Mohamed Moussa, LE chauffeur présidentiel

Premier chauffeur officiel de la présidence, Mohamed Moussa a véhiculé cinq chefs d'Etat comoriens depuis 1958.

AUJOURD'HUI ENCORE, MOHAMED MOUSSA NE RÉALISE PAS QU'IL A PASSÉ toute sa carrière à côtoyer les plus grands hommes de ce pays. Mécanicien des Travaux publics, il avait 20 ans lorsque son patron lui demanda un service : prendre le volant de la voiture officielle du Gouverneur en l'absence du chauffeur attitré. "C'était un jour de 1958. J'étais saisi d'effroi à l'idée que je devais conduire le grand représentant de la France aux Comores", se souvient-il. Ce fut le début d'une carrière inattendue. Timide, taciturne mais dévoué, Mohamed Moussa présentait les caractéristiques parfaites de l'homme de confiance que l'administration cherchait pour conduire ses représentants. Il est nommé la même année chauffeur ministériel et placé au service de Mohamed Ahmed, vice-président du gouvernement provisoire. "En l'absence de ce dernier qui siégeait à Mayotte, alors capitale politique de l'archipel, j'étais au service de Saïd Ibrahim et de Mohamed Jaffar, ministres du gouvernement. Le 3ème ministre, Saïd Tourqui, avait sa propre voiture." Le 31 décembre 1961, Saïd Mohamed Cheikh devient le premier président du Conseil du gouvernement autonome des Comores. Le 2 janvier 1962, Mohamed Moussa se voit attribuer un képi noir, un costume et des gants blancs de chauffeur, ainsi que les clés d'une



Peugeot 404 immatriculée "PR", flanquée du drapeau vert. Il devient le premier chauffeur officiel du président. Il ne quittera ce poste que pour partir à la retraite, en 1997. Pendant 36 ans, Mohamed Moussa a conduit Saïd Mohamed Cheikh (9 ans), Saïd Ibrahim (3 ans), Ahmed Abdallah (15 ans), Mohamed Jaffar, Ali Soillih, Saïd Mohamed Djohar et Mohamed Taki. Il a aussi fréquenté des invités de marque. "J'ai conduit Albert Tsiranana [l'ancien président malgache, ndr] en visite officielle aux Comores en 1965, l'Agakhan, le président [gabonais]

Bongo en 1976, le premier ministre Jacques Chirac, le président de l'OLP, Yasser Arafat. Seul François Mitterrand est venu avec sa propre voiture officielle et son chauffeur personnel."

AU SERVICE DE CES HOMMES, MOHAMED MOUSSA EST DEVENU au cours d'une carrière exceptionnelle, un observateur privilégié des grands événements politiques, le témoin discret des coulisses officielles, le confident des gouvernants de ce pays dont il a su garder les secrets, les coups de cœur et les coups de

gueule. Une mémoire vivante d'anecdotes croustillantes sur l'envers des hommes publics. Ses mains aujourd'hui tremblantes sous le poids de l'âge ont conduit les plus beaux carrosses de l'époque. La Chevrolet du Gouverneur de la colonie, la Peugeot 403 du gouvernement autonome, la 404 du président Cheikh -remplacée par une DS19 décapotable spécialement commandée pour accueillir le président Tsiranana-, la DS21 Prestige de Saïd Ibrahim, la Mercedes d'Ahmed Abdallah, la Citroën XM de Djohar reprise par Taki, et la Bakara, réservée aux invités de marque. "J'ai vécu 36 ans avec le trac, la peur de faire un accident ou tout simplement de tomber en panne en pleine escorte présidentielle" avoue Mohamed Moussa, qui se souvient avec effroi du jour où la voiture rame-

nant Omar Bongo de l'aéroport, sous le régime de Ali Soillih, l'avait lâché une seconde après l'arrivée à destination. Le premier chauffeur officiel comorien, qui n'a plus pris le volant depuis sa retraite qu'il coule tranquillement dans sa petite maison de la Coulée de lave, à Moroni, avoue être un homme heureux. "J'ai connu du monde et je suis surtout connu par beaucoup de monde", se félicite-t-il. Une reconnaissance qui lui a valu les plus grandes distinctions de l'Etat comorien.

KES

LE MOT DE MOHAMED

HODIMANA

"Les gens se moquaient ainsi dans la rue, chaque fois que passait la Peugeot 403. Lancé par Saïd Ahmed, un opposant de Saïd Mohamed Cheik, pour protester contre l'usage d'une voiture officielle du gouvernement à des fins personnelles, le sobriquet avait bien pris. Entre deux rendez-vous officiels, l'un ou l'autre ministre en profitaient pour que je dépose telle épouse, telle sœur ou cousine. Quand je suis passé chauffeur du président Saïd Mohamed Cheikh, c'était différent. Avec lui, il était impensable de prendre quelqu'un d'autre à bord. J'aurais aperçu ma mère sur la route, je n'aurais jamais songé m'arrêter pour la prendre."

SANTÉ DES SANS-PAPIERS : LE SYSTÈME DÉBROUILLE

DEPUIS UN AN ET DEMI, LES PERSONNES EN SITUATION IRRÉGULIÈRE SUR LE SOL MAHOAIS DOIVENT PAYER DES FORAITS POUR SE FAIRE SOIGNER. MAIS PEU ONT LES MOYENS.

DÉPUIS LA MISE EN PLACE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, EN AVRIL 2005, UNE PARTIE DE LA POPULATION VIVANT à Maore, celle n'ayant pas de papiers français -entre 25 et 30% selon les estimations officielles- est privée des soins gratuits, comme c'était le cas auparavant. Les personnes en situation irrégulière, mineurs comme majeurs, ne sont en effet pas affiliées à la Sécu. Pour se faire soigner, trois possibilités s'offrent à elles : se rendre au dispensaire et payer un forfait trop onéreux pour des personnes qui généralement vivent chichement; aller chez un médecin privé, encore plus cher; ou se fier à la médecine traditionnelle. Beaucoup selon les témoignages que nous avons recueillis n'utilisent aucune de ces trois possibilités; ils privilégient l'attente. C'est le cas de F., une jeune femme qui habite Kawéni. "Il y a trois mois, j'ai eu une plaie que je n'ai jamais fait soigner. Je n'osais pas aller au dispensaire. Une amie à moi y avait été quelques jours plus tôt et elle s'était faite refouler par un monsieur à l'entrée, car elle n'a pas de papiers. Je ne voulais pas vivre la même humiliation. Alors j'ai préféré me soigner moi-même, avec les moyens du bord. Mais la plaie a empiré. Ça a pourri mon pied, et quand je me suis décidée à aller au dispensaire, le médecin s'est étouffé. Quand il a vu ma plaie, il a cru qu'on devrait m'amputer. Finalement, il a réussi à me sauver après beaucoup d'allers et retours au dispensaire." Comme F., ils sont nombreux à attendre un peu plus longtemps que de prudence pour se rendre chez le médecin. "Quand on y va, on se fait jeter", dit G., un homme de 26 ans de Kawéni. "Les gars à l'entrée nous dit qu'on n'a rien à faire ici. Alors on repars."

EN THÉORIE, LES PERSONNES NON AFFILIÉES NE PEUVENT PAS se faire soigner si elles ne payent pas. Mais dans la pratique, les médecins et infirmiers acceptent les personnes lorsqu'elles estiment que c'est grave. "Ça nous arrive tous les jours de soigner des clandestins", dit une infirmière qui officie dans le sud. "Même si ce n'est pas une urgence. On les accepte. Le problème, c'est qu'il faut qu'on soit au courant. Or aux entrées, souvent, ils renvoient les clandestins". Un médecin d'un dispensaire du centre de l'île affirme que certains agents du bureau des entrées "ne remplissent pas leur mission. Logiquement, ils doivent nous informer pour chaque cas et si on estime que c'est grave, on reçoit le patient. Mais souvent, ils ne nous informent pas et prennent l'initiative de dire aux gens de partir. Régulièrement, je dois les rappeler à l'ordre."



Jacaranda. Le dispensaire de Mamoudzou.

Une assistante sociale qui a tenu à garder l'anonymat -comme tous nos interlocuteurs, lire ci-dessous- affirme devoir tous les jours faire des mots en direction du dispensaire pour des personnes en situation irrégulière. "Beaucoup me disent qu'ils y sont refoulés. Je ne sais pas si c'est vrai, peut-être qu'ils mentent, mais ils sont tellement nombreux à me le dire... Peut-être aussi que certains n'osent même plus y aller, de peur de se faire renvoyer." L'universitaire spécialiste en droit des étrangers, Serge Slama (lire page suivante), affirme que le choix de faire payer des forfaits n'a pas vraiment d'impact sur les soins, car les médecins passent outre. C'est au début de la chaîne que les conséquences se font sentir. "Les gens préfèrent attendre le dernier moment, car de toute façon ils ont intégré

qu'au dispensaire, on ne les soignera pas. Ce n'est que lorsque c'est grave qu'ils s'y rendent." Presque forcés. Selon Ahmed Mze Boina, militant associatif au sein du Collectif droits et libertés, "les gens n'ont plus le réflexe d'aller au dispensaire ou même à l'hôpital. Ils laissent se développer la maladie, en attendant, c'est malheureux de le dire, que ça devienne grave pour espérer être évacués par des pompiers. Ce qui fait qu'ils ne sont pas obligés de payer avant, seulement après, s'ils peuvent. C'est une situation désespérée. Dans le quartier [à Mtsapere, ndr] par exemple, on entend de plus en plus les sirènes, parce que les gens restent chez eux quand ils sont malades, et c'est le voisinage ou la famille qui alertent les pompiers quand c'est grave."

Certains sans-papiers, conscients du danger de cette méthode, préfèrent utiliser d'autres moyens. T., de Doujani, dit recourir aux solidarités familiales : "J'ai une tante et des oncles qui habitent un peu plus haut. Quand l'un de nous tombe malade, on se cotise, ou certains viennent nous prêter de l'argent. Parmi l'une des tantes, il y en a une qui est à Mayotte depuis plus de 25 ans. Elle a la sécurité sociale, donc des fois, elle nous prête son attestation de sécurité sociale pour qu'on aille acheter les médicaments à la pharmacie."

L., de PASSAMAINTY, A OPTÉ QUANT À LUI POUR LA MÉDECINE TRADITIONNELLE, avec les dangers que cela comporte : "Nous on s'en remet à Dieu, et on recourt à la médecine traditionnelle la plupart du temps. Et c'est souvent plus efficace, parce que vous imaginez, pour de simples maux de ventre par exemple, aller chez le médecin, ça veut dire 25 euros la consultation, ou alors 10 euros aux Urgences plus l'achat des médicaments. On est très vite ruiné avant d'être soigné. Et puis la plupart du temps, les médicaments qu'on nous prescrit, ce sont juste des calmants, les douleurs peuvent reprendre de plus belle quelques heures après. Donc, pour les maux de ventre, on fait cuire des "herbes" que nous prescrit une guérisseuse du quartier. Ça aide à déloger les saloperies coincées dans les boyaux." "La médecine traditionnelle est redevenue une habitude pour les petits bobos", confirme Ahmed Mze Boina. "Pour les cas de chikungunya par exemple, pour les maux de ventre ou les diarrhées, les gens recourent à la médecine locale. Et puis il y a les petites blessures : une nièce vient de se faire écraser le doigt par une porte, on l'a soignée à la maison, avec de la bêtaïne et du sparadrap, au lieu d'aller payer 10 euros aux urgences". M., de Mgombani-Mamoudzou, profite quant à elle de son mari, qui est français et qui travaille. Il raconte : "Mon épouse est sans papiers. Depuis un an, je suis condamné à déboursier à chaque fois qu'elle ou ..."

UN FORUM DE L'Océan Indien

La Chambre de commerce et d'industrie de la Réunion (CCIR) organise, les 22 et 23 novembre prochains, la seconde édition du forum économique de l'Océan Indien, manifestation annuelle et tournante dans la zone. Le premier rendez-vous qui s'est tenu en 2005 à Madagascar avait débouché sur 13 partenariats d'échanges entre entreprises de la région. L'opération avait en outre conduit à la création de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'Océan Indien. Le défi de cette année, outre le fait de réunir plus d'investisseurs publics et privés de la zone (notamment avec l'arrivée de Maore et des Seychelles), est de prouver la pertinence de la coopération régionale, par la mise en place d'une vingtaine de partenariats. "Le constat ici est le même ailleurs", a déclaré en début de semaine Pascal Plante, de la CCIR. "Au-delà des atouts de chacun, les échanges économiques sont très faibles entre les îles. On a la fâcheuse tendance à toujours regarder vers le Nord et pas ses voisins d'à côté". Des appels à projets ont été lancés dans tous les pays de la COI.


HUMEUR VAGABONDE

Sous le règne de l'anonymat

AU FIL DES SEMAINES, MAORE AVANCE DANS LES TÉNÉBRES DE L'ANONYMAT. ALORS QUE LA PAROLE, celle des idées politiques, économiques, sociétales, se libère; les témoignages, eux, s'enchaînent dans la prison inconfortable de la crainte du patron, du supérieur, du gendarme. Les sans-papiers ne veulent pas livrer leur nom, croyant que les autorités pourraient en profiter pour les trouver. Soit. C'est vieux comme le monde -enfin, celui finalement très récent qui est gouverné par le "Dieu Papier". Les fonctionnaires ne peuvent pas parler sans l'autorisation de leur hiérarchie castratrice, selon le principe anti-démocratique du devoir de réserve. Une vieille tradition républicaine. Passe encore. Ces deux cas ne sont pas propres à Maore. Les suivants sont plus rares : les travailleurs sociaux ne veulent pas être cités, sinon ils devront rendre des comptes, surtout quand il s'agit de "défendre les clandestins"; les enseignants préfèrent res-

ter un collectif, pour ne pas être étiquetés dans leur bahut et au niveau de l'administration; les salariés n'acceptent de parler que si l'on ne cite que leurs initiales, croyant que leur patron peut les virer pour avoir osé s'épancher; les médecins, malgré leur ancestrale indépendance, hésitent à contredire ouvertement la version officielle de leur direction... Même les anciens étudiants qui osent dire tout haut les raisons pour lesquels la plupart échouent en France préfèrent parler sous le règne de l'anonymat. Chaque semaine, la rédaction de Kashkazi basée à Maore se trouve confrontée à ces desiderata individuels qu'elle ne peut que respecter. Le journaliste qui, en 2006, souhaite mener une enquête sur un sujet dérangeant le pouvoir en place, se trouve sans cesse face à cette difficulté. Que faire quand un témoin requiert l'anonymat? Lui refuser, au risque de ne pas obtenir le récit de ce qu'il voit, et ainsi, de ne pas parler d'un

sujet important? Lui accorder, malgré la néfaste conséquence que ce non-dit aura sur la portée de l'article? A Maore aujourd'hui, le simple fait de ce poser cette question est devenu un luxe. Le journaliste qui désire une version autre que celle des institutions omnipotentes pour lesquelles la critique est inaudible, doit accepter cet état de fait. Car refuser l'anonymat reviendrait à plier face aux autorités (administration et patrons) qui ont fait de Maore un vaste espace de non-dits. Il n'empêche, on ne peut accepter indéfiniment cette situation. En agissant de la sorte, en fermant le robinet de la libre expression, le pouvoir ne tue pas seulement la crédibilité de la presse. Il enferme le citoyen dans ce que des observateurs extérieurs n'hésiteraient pas à nommer une dictature anesthésiante. De celles qui vous endorment doucement et vous font croire que vous êtes libres. Libres. Libres... RÉMI CARAYOL

 **Air Madagascar**
the natural choice

MAHAJANGA et ANTANANARIVO tous les Mercredis

Mahajanga	Jour	Vol	Départ	Arrivée
Moroni-Mahajanga	Mercredi	MD151	17H15	19H50
Mahajanga-Moroni	Mercredi	MD150	15H05	16H40
Antananarivo	Jour	Vol	Départ	Arrivée
Moroni- Antananarivo	Mercredi	MD151/829	17H15	21H00
Antananarivo-Moroni	Mercredi	MD828/150	13H05	16H40

Air madagascar - Moroni - 73.55.40

●●● *notre fille tombe malade, les 25 euros de consultation chez le médecin, plus les médicaments. Cela dit, dans cette situation je dois saluer quand même l'humanisme de certains médecins. A commencer par mon médecin traitant par exemple, qui refuse des fois que je lui règle la consultation. Il ne le fait pas tout le temps, mais des fois, quand il se rend compte que les médicaments qu'il a prescrits à ma fille vont me coûter trop cher, il prend sur lui de ne pas me demander de régler la consultation.* Les témoignages de personnes qui se sont vues offrir la consultation par leur médecin sont nombreux. Certains d'entre eux sont d'ailleurs connus pour leur générosité. *"Une amie avait des douleurs aux muscles", raconte Ahmed Mze Boina. "Elle a eu la chance de consulter un médecin gratuitement. Ces douleurs nécessitaient qu'elle fasse une radio, le même mé-*

"ON NE DOIT PAS EN PARLER"

cin lui a donné 25 euros pour aller faire sa radio. Seulement arrivée là-bas, on lui a exigé 10 euros pour avoir accès au ticket d'accès aux soins. Face à ces frais supplémentaires elle a renoncé à sa consultation. Elle a préféré garder les 25 euros pour manger. Cette situation est le lot quotidien de tous ceux qui ont une pathologie grave qui nécessite des analyses en laboratoire, et puisqu'ils n'ont pas la sécurité sociale, les gens sont condamnés à rentrer chez eux et attendre que la maladie les consume."
L'accès aux soins est ainsi fait de système D et de rencontres heureuses, ce qui permet de ne pas aboutir à un drame sanitaire. Il est aussi fait d'humiliations. Ahmed Mze Boina : *"Je connais une dame qui n'avait pas les 300 euros nécessaires, mais qui a quand même accouché. Sauf qu'elle n'a pas eu la déclaration de naissance à l'hôpital lui permettant d'obtenir un extrait de naissance."* Un travailleur social évoque l'histoire d'une personne morte à l'hôpital après avoir été soignée.

La famille n'a pu retirer son corps pour l'enterrer avant d'avoir payé la facture. *"Ils ont dû emprunter", rapporte-t-il...*
Cette situation de totale clandestinité, sur laquelle on ne sait rien, n'est pas sans danger. En cas d'épidémie, comment la restreindre si les gens ont peur de se rendre au dispensaire? *"Surtout", affirme notre médecin du centre, "cela peut aboutir à des décès que la médecine aurait pu éviter si le patient avait été pris en charge plus tôt."*

IL EST TOUTEFOIS DIFFICILE DE QUANTIFIER LE NOMBRE DE PERSONNES qui préfèrent attendre avant de se faire soigner. Aucune étude connue n'a été mise en marche. Et pour cause: *"C'est un problème dont on ne doit pas parler",* affirme une assistante sociale. *"Quand on en parle, tout de suite on se fait critiquer."* Une infirmière : *"Quand on évoque la question avec la direction, l'ambiance se refroidit. On nous dit : "Mais non ne vous inquiétez pas", ou encore, "Ce n'est pas un problème". Mais si, c'est un problème."* *"On est dans le flou total en fait",* poursuit l'assistante sociale. *"On ne sait pas comment font les gens. Moi, j'ai des témoignages, mais que représentent-ils au vu de la réalité ? Et personne ne s'intéresse à savoir ce qu'il en est."* Comme si cette population n'était pas sur le territoire...

"C'est un tableau assez sombre du système de santé locale, que l'on a dressé à Médécins du monde quand on les avait rencontrés à Mayotte l'année dernière", soutient Ahmed Mze Boina. *"Ils nous ont signalé que la préfecture faisait obstruction à leur installation dans l'île. Ils veulent intervenir à Mayotte, car ils savent qu'il y a beaucoup de gens qui n'ont pas accès aux soins. Mais pour la préfecture, leur implantation, avec tous les soins qu'ils peuvent apporter aux sans-papiers, serait un encouragement à l'immigration clandestine. Nous on leur dit qu'il y a une grande nécessité pour eux de venir aider les gens."*

RC (avec ND)

"LA SITUATION N'EST PAS VIABLE"

POUR L'UNIVERSITAIRE SERGE SLAMA, MAORE EST UNE TERRE D'EXPÉRIMENTATIONS.

SERGE SLAMA EST MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ D'EVRY (ESSONNE), en France. Spécialiste du droit des étrangers, et notamment de leur protection sociale, il a été invité la semaine dernière à participer au colloque organisé par le Conseil général de Maore.

Serge Slama, le droit des étrangers à Maore est souvent bafoué. Comment expliquez-vous cela ?

SERGE SLAMA : Partout en France, c'est le cas. Mais ici, nous sommes dans un laboratoire. On teste à Mayotte ce que l'on fera plus tard en Métropole. Ce à tous les niveaux : demandeurs d'asile, protection sociale, reconduites à la frontière... S'il n'y avait pas de résistance de la part des associations en Métropole, ce qui se passe ici y serait appliqué. Ici, il n'y a pas de résistance. Ceux qui s'opposent à la politique de l'Etat subissent des pressions très fortes. Les associations de militants se réunissent quasiment de manière clandestine !

Parlons de la protection sociale. Depuis la mise en place de la sécurité sociale en avril 2005, les sans-papiers doivent payer leurs soins...

SERGE SLAMA : Le but du jeu, c'est d'exclure les clandestins en leur proposant des tarifs trop élevés pour eux. En théorie, un filtrage se fait au niveau du bureau des entrées [des dispensaires, ndlr], mais en pratique, si un étranger en situation irrégulière se présente dans un état grave, le médecin ou l'infirmier le soignera. Le problème, c'est que cette politique a un effet dissuasif. Derrière le fait de faire payer les clandestins, il y a un message politique qui dit ceci : "en dehors des urgences, ils ne se

feront plus soigner sauf s'ils payent", et qui aboutit au fait que les clandestins ne vont au dispensaire que si c'est vraiment grave. Les assistantes sociales que j'ai rencontrées m'ont dit que beaucoup n'osent pas aller au dispensaire. Ils attendent le dernier moment. Il y a un retard aux soins qui peut aboutir à des conséquences désastreuses.

On constate la même chose en Métropole. Avant 1993, tout salarié avait le droit, quelle que soit sa situation administrative, de bénéficier de la sécurité sociale. Mais la loi Pasqua [ministre de l'Intérieur très à droite du gouvernement Balladur, ndlr] a conditionné cela

droits. Un mineur isolé doit être protégé par le juge des enfants. En France, un mineur ne peut pas être irrégulier. Ici, c'est curieux, les mineurs n'ont pas accès aux soins, et n'ont personne pour empêcher leur reconduite à la frontière. Ce sont les professeurs qui, lorsqu'ils apprennent qu'un élève a été attrapé, préviennent le vice-recteur qui prévient le préfet. Cela n'a rien de formel. C'est au bon vouloir de ces deux derniers.

La préfecture, pour expliquer les renvois d'enfants, argue qu'elle ne peut séparer un enfant de ses parents.

SERGE SLAMA : On a le même cas en France.

"D'AUTRES PAYS COMME LA GRANDE-BRETAGNE, QUI N'ONT PAS DE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE, ACCUEILLENENT EUX AUSSI BEAUCOUP DE CLANDESTINS"

à la régularité du séjour. Elle a été validée par le Conseil constitutionnel, qui a ainsi reconnu la discrimination. Cela a abouti à une situation sanitaire grave. C'est à ce moment que Médecins sans frontières a dû ouvrir des dispensaires en France. En 1999, la loi Aubry [ministre de la Solidarité du gouvernement Jospin, ndlr] qui a créé la Couverture maladie universelle a aussi créé l'Aide médicale d'Etat [AME], accordée entre autres aux sans-papiers. En deux ans, on est passé de 0 bénéficiaires à 175.000. Fin 2002 [six mois après son arrivée au pouvoir, ndlr], la droite proposait une loi pour restreindre l'accès à l'AME. Il faut désormais prouver des conditions de résidence depuis 3 mois. De même, des forfaits aux soins devaient être appliqués, comme ici à Mayotte, pour les irréguliers. Mais la forte mobilisation des associations comme le Gisti, MSF, Médecins du Monde, etc... a fait que le décret déterminant ces tarifs n'est jamais sorti, ce procédé de forfaits ne fonctionne donc pas. Dans le même temps, les durs de l'UMP, proches de Nicolas Sarkozy, ont déposé une proposition de loi pour supprimer l'AME. Selon eux, elle a un effet attractif. C'est une affirmation qui n'a jamais été démontrée statistiquement ; d'ailleurs, d'autres pays comme la Grande-Bretagne, qui n'ont pas de système de sécurité sociale, accueillent eux aussi beaucoup de clandestins. En juillet 2005, deux décrets ont ainsi restreint l'accès à l'AME pour les étrangers en situation irrégulière. Désormais on demande des tonnes de justificatifs à des personnes qui, par définition, ne peuvent pas en fournir.

De même, les allocations familiales exigent ici la carte de résident, c'est en violation avec la Convention européenne des droits de l'Homme. Cela exclut non seulement les personnes en situation irrégulière, mais aussi les étudiants étrangers ou ceux qui possèdent une carte de liens personnels et familiaux. Pire : les allocations sont données à Mayotte à la mère. Mais quand la mère est en situation irrégulière, elle n'a pas droit aux allocations car elle n'a pas de carte de résident. Or le père, même s'il est français, n'y a pas droit non plus. Cela ne tient pas la route. Ce n'est même plus une discrimination liée à la nationalité, puisque le père -et parfois l'enfant- est français. C'est une discrimination sexuelle. Si le tribunal est saisi, cela ne tiendra pas. A Mayotte, on se trouve dans un laboratoire.

Depuis quelques mois, des enfants justement reconduits à la frontière. Que dit la loi ?

SERGE SLAMA : Selon l'article 34-2 de l'ordonnance de 2000 en vigueur ici, un enfant ne peut pas faire l'objet d'une reconduite à la frontière ou d'une expulsion. Le problème, c'est qu'ici, il n'y a personne pour défendre ces

Un enfant ne peut pas faire l'objet d'une procédure de reconduite à la frontière. On attrape donc les parents et pour ne pas les séparer, les enfants avec. C'est à partir de cela qu'est né le réseau Education sans frontières (RESF) : des militants séparent les enfants des parents car pendant ce temps, les parents ne peuvent pas être renvoyés.

On pousse à plus de clandestinité encore...

SERGE SLAMA : C'est un mouvement de résistance.

Vous avez parlé plus haut de la situation des demandeurs d'asile. Quelle est-elle ?

SERGE SLAMA : Voilà une autre situation aberrante. Ici, ils n'ont pas accès à la protection sociale, pourtant prévue par la Convention de Genève. Pour cela il leur faut une autorisation de travail, or ils n'ont pas le droit de travailler. C'est d'autant plus insensé qu'ici, l'affiliation à la sécu n'est pas liée au statut de salarié. De plus, les demandeurs d'asile n'ont pas accès aux allocations d'insertion. Les voilà sans travail, sans accès aux soins, sans aides. Ce qui est d'autant plus anormal que des gens de l'OFPPRA [l'organisme qui étudie les dossiers des demandeurs d'asile, ndlr] m'ont affirmé qu'ils étaient heureux de venir à Mayotte, car on y trouve selon eux de "vrais réfugiés". Leur situation est si difficile que je ne sais pas si on peut dire qu'il y a un asile ici.

Votre constat est lugubre...

SERGE SLAMA : Je ne veux pas faire de leçon de morale ou de droit. Je ne peux qu'observer et constater. Je trouve paradoxal le discours qui consiste à dire : "On est dans la République, on veut être département" ; et en même temps on ignore totalement le droit républicain, voire les droits de l'Homme. On ne peut pas créer ainsi des catégories de personnes sans droit. C'est une situation explosive. D'un côté, une catégorie de gens accède au confort matériel, de l'autre, 30% de la population est exclue du système. Ce n'est pas viable. L'Histoire nous prouve que quand on ferme les frontières dans un sens, elles se ferment dans les deux sens : jusqu'en 1986, les Algériens n'avaient pas besoin de visa pour se rendre en France, comme tous les peuples des anciennes colonies françaises. Mais en 1986, Pasqua a dit unilatéralement "stop" : il a mis en place un visa pour les anciennes colonies. Les gens qui, avant, retournaient régulièrement en Algérie voir leur famille, n'y sont plus retournés. Ils se sont établis en France, et ont fait venir leur famille dans le cadre du regroupement familial. On a ainsi fixé une population en France, qui a alors demandé les allocations familiales, la sécu, etc... Cela a eu les conséquences inverses à celles recherchées. J'ai l'impression qu'à Mayotte, c'est pareil depuis le visa Balladur.

Recueilli par RC

DES ÉLÈVES SOUS LA MENACE

SCOLARISÉS À MAORE ET MINEURS, ILS SONT POUTRANT NOMBREUX À ÊTRE RENVOYÉS À NDZUANI, MALGRÉ LES EFFORTS DU RESFIM.

C'EST L'HISTOIRE RACONTÉE PAR UN DES MEMBRES DU RÉSEAU EDUCATION SANS FRONTIÈRES de l'île de Mayotte (Resfim) d'un "gamin" qui était scolarisé l'année dernière en 4e de techno au lycée professionnel de Kawéni. Pris le 2 juillet par la Police aux frontières alors qu'il n'avait pas terminé son cursus scolaire -il avait eu 18 ans en avril-, il a été envoyé à Ndzuanu. Inscrit tout de même en 3e techno cette année, il a emprunté la voie mortelle des kwassa une semaine avant la rentrée. Mais son embarcation a été arraisonnée par la PAF à l'entrée du lagon. Il a donc été à nouveau envoyé à Ndzuanu, malgré les démarches engagées par sa famille, qui est dans son bon droit. *"Il ne devait pas être expulsé alors qu'il est scolarisé ici",* indique-t-on au Resfim. Cette histoire, qui a débuté à la fin de l'année dernière et se poursuit en ce début d'année 2006-07, symbolise plus que les nombreuses autres la situation des "milliers" d'élèves qui n'ont pas de papiers français mais qui sont inscrits dans un établissement scolaire mahorais. En effet, depuis le début de l'année 2006, les cas d'élèves inscrits dans un établissement de Maore -donc légalement non expulsables- renvoyés par la PAF parce qu'ils n'ont pas de titre de séjour sont foison. Après une légère accalmie durant les vacances, selon le Resfim, les rafles de cette population ont repris comme elles s'étaient terminées en juillet : activement.

Selon les membres du bureau du Resfim, qui ont tenu à parler au nom du collectif, les cas d'élèves enlevés par la PAF sont très fréquents depuis la rentrée. *"Il y en avait beaucoup en juin-juillet. Puis en août, avec les vacances, ça s'est calmé. Depuis la rentrée, on peut dire une semaine avant, ça a repris comme en juin."* *"La semaine dernière",* raconte un enseignant, *"j'avais rendez-vous avec un élève pour l'aider à régulariser sa situation. Le matin même de notre rendez-vous, il a été attrapé à Dzauudzi. Heureusement, ses camarades qui étaient avec lui m'ont prévenu. Nous avons alors averti le vice-recteur, qui a faxé un certificat de scolarité, et l'affaire a été bloquée."*

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, CETTE PROCÉDURE A ÉTÉ EMPLOYÉE À DE MULTIPLES REPRIS. *"Cela fonctionne plutôt bien",* dit un membre du Resfim. Problème : rien n'est formel ; rien n'oblige donc le vice-recteur à agir de la sorte. Surtout, *"pourquoi les policiers attrapent ces jeunes alors qu'ils sont scolarisés ?"* s'interroge un autre membre du Resfim.

Selon lui, ils sont *"des milliers dans ce cas"*, mais si quelques uns osent se présenter au Resfim pour se faire aider (l'une des actions du réseau est de faire légaliser des actes de naissance, (1), nombreux sont ceux qui ne font pas cette démarche. *"Certains ont peur. Il faut savoir qu'ils subissent une très forte pression. Mais je pense aussi qu'il y a une forte apathie, voire du fatalisme."*

M., élève de 16 ans inscrit en 3e dans un collège de Mamoudzou, confirme cette crainte.

"Depuis quelques mois, le matin, j'ai peur de sortir. Je sais que même si j'ai mon sac, mes affaires, mes livres, les policiers s'en foutent. En avril, un copain à moi s'est fait embarquer alors qu'il avait son cartable. Mais il n'avait pas son certificat de scolarité sur lui." Selon lui, *"chez les élèves sans-papiers, il y a une vraie psychose. On sait qu'on ne peut pas être expulsés. Mais on sait aussi que le droit n'est pas toujours respecté."* S., en terminale au lycée de Sada, n'est pas dans ce cas. Elle est française. Mais beaucoup de ses amis sont sans papiers. *"C'est terrible. Tous les jours, je sens que quand ils arrivent au lycée, ils sont soulagés. Comme si dans l'enceinte du lycée, ils se savaient hors de danger. Mais dès qu'ils sortent, ils peuvent être attrapés. Une de mes amis m'a même dit qu'elle a du mal à travailler sérieusement chez elle, parce qu'elle craint qu'un jour les policiers pénètrent dans leur maison."*

Prochainement, le Resfim devrait pour la première fois porter devant la justice le cas d'un enfant envoyé à Ndzuanu alors que ses parents sont en situation régulière. *"On va porter plainte. Le but est de mettre en exergue des cas flagrants pour faire prendre conscience de la situation."* Reste à savoir si cela changera la politique sans pitié de l'Etat.

RC
(1) Nous reviendrons sur l'action du Resfim dans l'édition de la semaine prochaine

UNION : DES ÉCOLES PUBLIQUES DE SECONDE ZONE ?

CATASTROPHIQUES, LES RÉSULTATS DU BAC LE SONT PLUS ENCORE DANS LE SECTEUR PUBLIC. LES ÉLÈVES FUSTIGENT LE LAISSER-ALLER DES PROFS, LES SYNDICATS ÉPINGLENT UN PROBLÈME DE GESTION ET D'ENCADREMENT.

"S I JE SUIS EN CLASSE DE TERMINALE A1 AUJOURD'HUI, C'EST GRÂCE À MES CAMARADES qui sont dans les écoles privées." Élève au lycée public de Moroni Said Mohamed Cheikh, Anisse Hamdia résume parfaitement la situation de l'enseignement aux Comores indépendantes et plus particulièrement à Ngazidja, où les établissements privés sont les plus nombreux. Les chiffres font mal aux yeux quand on se penche sur les résultats du bac -résultats de Ngazidja. Dans le public, sur 1.039 candidats, 20 (1,92%) seulement ont été admis dès le premier tour, et 97 (9,34%) au second, soit au total 117 bacheliers (11,26%). Dans le privé, ils étaient 2.978 à se présenter, soit plus du double que dans le public. Malgré l'hétérogénéité entre établissements, les résultats sont nettement meilleurs : 244 (8,19%) de réussite au premier tour, 520 (17,46%) au second, et 764 (25,65%) au total. A ces données il faut ajouter les candidats isolés : 7,78% de réussite (69 candidats sur 887).

Doit-on en déduire que sévit un Bac à deux vitesses ? Pour la jeune Anisse Hamdia, le constat est évident. "Depuis l'année 2002, je ne suis trouvée au lycée Said Mohamed Cheikh afin de continuer mes études secondaires", explique-t-elle. "Mais en réalité, on ne peut pas faire la même évaluation d'un élève d'une école privée et d'un autre de ce lycée. Il n'y a aucune classe qui pourrait terminer son programme scolaire de l'année. Dans mon lycée, les profs ne viennent pas convenablement, parfois ils viennent en retard et sortent sans que les heures ne soient terminées."

L'ABSENTÉISME EST LE PLUS GRAND REPROCHE ADRESSÉ PAR LES ÉLÈVES du public à leurs enseignants. "La pire des choses, c'est qu'on peut trouver certains profs qui viennent au lycée, entrent uniquement à la direction et ils s'en vont... Parfois on les rencontre dans les couloirs. On peut trouver une classe comme la mienne qui, au lieu d'avoir 5 heures de cours de français dans une semaine, n'en a qu'une. Ne parlons pas des disciplines scientifiques qui manquent de profs dans ce lycée. D'après vous, qu'est ce qu'on peut dire à un prof qui alerte ses élèves qu'il ne viendra pas à la prochaine séance, sans aucun motif ?" "Ce qui est rigolo", poursuit la jeune fille, "c'est que si on parle à certains profs de ce problème, ils nous répondent d'aller poser cette question au gouvernement. Au moment des examens nationaux, certains responsables, plus particulièrement ceux de l'Education nationale, mettent en cause le niveau des élèves du public. Mais comment voulez vous qu'on s'améliore alors que les profs ne veulent plus nous apprendre ?"

Lui aussi scolarisé en terminale A1 à Said Mohamed Cheikh, Zainouidine affiche le même désarroi que sa camarade. "Comme les privés ouvrent tôt par rapport aux établissements publics, certains profs oublient qu'il y a des écoles publiques. Ils prennent les heures du lycée et les donnent au privé. Par conséquent, nous qui nous trouvons dans le public, nous n'arrivons pas à faire la moitié du programme scolaire. Si on veut



Déséquilibre. Les écoles privées ont de bien meilleurs résultats que les écoles publiques.

faire des réclamations à la direction, elle s'en fiche, ou bien le proviseur nous répond qu'il va parler avec le prof afin de trouver une solution, et ce qui est pire c'est que cette réclamation fait naître un nouveau problème : une fois que le prof sait qu'on est allé réclamer, il fait plus d'un mois d'absence en classe. Comment voulez vous qu'on soit comme les élèves du privé ? C'est impossible."

Alors que certaines écoles privées ont déjà effectué leur rentrée, que la reprise du public est prévue le 30 septembre et que des préavis de grève sont déjà déposés à Ngazidja et Mwali, le déséquilibre entre les deux systèmes est plus que jamais d'actualité.

"Il y a cette semaine un mouvement très fort devant le ministère de l'Education de Ngazidja", observe Ibouroi Ali Toibib, responsable du syndicat des enseignants du second degré. "Nombreux sont les élèves qui voudraient quitter le privé pour regagner l'école publique. C'est comme ça chaque année : ils sont très nombreux à s'inscrire dans le public, mais si l'année ne se passe pas bien, ils vont dans le privé."

LA PREMIÈRE EXPLICATION QUI VIENT À L'ESPRIT POUR EXPLIQUER la différence de résultats -si médiocres soient-ils, aussi, dans le privé- est bien sûr celle avancée par ces

lycéens, à savoir l'absentéisme des enseignants et les grèves à répétition. Ibouroi Ali Toibib relativise cependant ce facteur. "Evidemment que ces arrêts sont nocifs, mais le plus important, c'est d'avoir ce qu'il faut pour enseigner : des manuels, et un suivi. Tout le monde incrimine les enseignants, mais ce n'est qu'une partie de l'iceberg. Il y a une véritable démission des pouvoirs publics face à l'école. Dans le budget de l'Etat, tout l'argent consacré à l'éducation sert à payer les salaires. Combien d'argent a-t-on utilisé pour la formation, l'enseignement, l'encadrement ? Associé à la démotivation quasi-générale, cela donne un système

me très malade." Pour le syndicaliste, le décalage entre privé et public est avant tout une question de gestion. "Un même élève qui n'a pas sa moyenne dans le public, deviendra un bon élément s'il est bien encadré dans le privé", observe-t-il. "Comment expliquer ça ? Alors que l'enseignant est le même dans le public et dans le privé, l'encadrement est différent. Un professeur peut arriver à appliquer 70 à 80% du programme dans le privé. Pas dans le public."

LE NIVEAU EST EXTRÊMEMENT INÉGAL DANS LE SECTEUR PRIVÉ, dont certains établissements fournissent les résultats les meilleurs, et d'autres les plus mauvais. Mais de grève en année blanche, une poignée d'écoles se sont affirmées comme les références du monde scolaire. A l'origine de ce succès, des enseignants plus motivés qu'ailleurs, et surtout une administration exigeante, organisée et pourvue d'un certain dynamisme. La population aisée, la classe moyenne et des familles plus modestes qui se saignent aux quatre veines, se font un devoir d'y envoyer leurs enfants. "Il y a dans ces écoles une rigueur, un encadrement et un suivi pédagogique", constate Ibouroi. "On y oblige les élèves à respecter des règles, à se procurer du matériel didactique. Au niveau pédagogique, il y a des choses qui se font, ne serait-ce que des évaluations régulières, et qui pourraient servir de modèle pour le public où on a des élèves qui arrivent au bac sans dossier, sans bulletins. Mais une question demeure : est-ce qu'on fait là une école pour riches ?" Tant pis pour les pauvres du public et des établissements privés du bas du panier...

Ces écoles "cotées" qui pourraient jouer le rôle de leaders dans une réforme de l'enseignement, entraînent par la force des choses le secteur éducatif dans un piège. Quand les cadres, les intellectuels, les militants scolarisent leur progéniture dans le privé, qui va se battre pour une éducation de qualité dans le public ? Les enseignants eux-mêmes n'y croient plus. "Nos propres enfants, à nous les cadres, sont dans le privé", avoue le syndicaliste. "Les enseignants aussi. Ils travaillent dans le privé mais ne perçoivent rien : ça paie juste l'écolage de leurs enfants. C'est la mode, tous les enseignants font ça."

LA SITUATION POURRAIT CEPENDANT ÉVOLUER RAPIDEMENT, estime Ibouroi. "Nous soupçonnons un mouvement de désertion des écoles privées, par les gens qui n'en peuvent plus. Si les salaires tombaient régulièrement, ça pourrait s'accroître, et la Direction de l'enseignement pourrait réagir quant à certaines fautes." Les enseignants, même payés, ne pourront cependant pas régler à eux seuls les tares du système actuel. "Même si la conjoncture change, nous risquons d'avoir les mêmes résultats pendant quelques temps", avertit le syndicaliste. Jusqu'à ce que l'école publique redevienne l'école de (presque) tout le monde.

LISA GIACHINO (avec EL MAMOUNE MOUSSA)

LA LENTE AGONIE DES CLASSES PRÉ-PROFESSIONNELLES

AVANT QU'ELLES NE DEVIENNENT LA VOIE SANS ISSUE EMPRUNTÉE AUJOURD'HUI PAR DES ÉLÈVES ABANDONNÉS DU SYSTÈME ÉDUCATIF, LES PPF ONT PERMIS À DES JEUNES MAHORAIS DE SE RELANCER.

C'EST UN VÉRITABLE MATCH DE PING-PONG QUI VIENT DE S'ENGAGER AU SEIN DES PPF DE MAORE. Un match au cours duquel la balle expédiée d'un établissement à l'autre n'est autre que le régiment des élèves inscrits dans ces classes. Des jeunes âgés de 12 à 15 ans, parfois 16, que l'on a "envoyés" dans ces formations qui, depuis des années, "sont de véritables voies sans issues" (un enseignant de PPF) pour ceux qui les empruntent. Et cette année plus que jamais, semble-t-il.

Si pour le vice-recteur, "la rentrée dans l'île s'est très bien passée", la réalité est "toute autre", s'alarment les syndicats (lire page 5). Aux innombrables problèmes rencontrés dans les voies dites normales depuis la rentrée, vient s'ajouter le cas épineux des PPF, qui sont selon le Syndicat des enseignants (SE-CGTMa) "à l'agonie". "Ils ne valent plus rien, on est en train de sacrifier la jeunesse locale. Le système scolaire est devenu une fabrique à exclure", s'indigne le secrétaire général, Rivomalala Rakotondravelo. Il accu-

"LE SYSTÈME SCOLAIRE EST DEVENU UNE FABRIQUE À EXCLURE"

se l'ancien vice-recteur, Philippe Couturaud, d'être le "fossoyeur" des filières pré-professionnelles. "En arrivant ici [en 2002, ndr], il avait dit qu'il allait réformer l'enseignement professionnel. Il l'a fait dans le second degré. Mais dans le premier degré, les PPF ont été complètement oubliés. Quand il était arrivé, les PPF étaient déjà mal en point, il devait tout faire pour les relancer. Mais à son départ, les PPF sont à l'agonie. Ils ne valent plus rien. Pendant son séjour, plusieurs PPF ont été fermés, c'est le cas de Chiconi, Ouangani, et Longoni, parce que ces écoles étaient délaissées. Aucune réflexion n'a été faite, aucun entretien, ils ne peuvent plus accueillir des enfants tellement les conditions de sécurité ne sont pas réunies. En plus, c'est devenu une voie de garage, une espèce de sas vers la voie active. On envoie ces jeunes là-bas, en attendant d'entrer dans le monde du travail." Problème : en sortant des PPF, ces jeunes n'ont aucune formation. Tout juste possèdent-ils des bases pour poursuivre un apprentissage professionnel.

FONDÉS DANS LES ANNÉES 80 POUR PROPOSER AUX ÉLÈVES EN GRANDES DIFFICULTÉS dès le primaire de suivre une autre voie que le cursus général où ils auraient très certainement échoué, les PPF ont eu leur utilité à leurs débuts. Certains élèves qui en sortaient suivaient par la suite des formations professionnelles. Mais depuis quelques années, PPF est devenu synonyme de "clandestin". "On ne nous envoie que des sans-papiers", indiquait en 2004 Raphaël Rivero, alors enseignant au PPF de Kawéni. "C'est une manière de dire : voilà des jeunes qui n'ont pas d'avenir à Mayotte. Prenez-les un jusqu'à leurs 16 ans, et après on n'aura plus à les gérer." L'enseignant fustigeait alors le manque de moyens et surtout de considérations vis-à-vis de ces classes qui, selon lui, "ont un rôle essentiel à jouer. C'est un formidable outil pour relancer des enfants en échec." Oui,

mais ce sont des sans-papiers. Donc tout le monde ou presque s'en fout...

Nous sommes lundi après-midi, au PPF de Bandraboua, au nord de l'île. Dehors, des enfants aux regards perdus. Ils attendent qu'on les appelle. Hélas, il n'y a pas de place pour eux. Les cours ont pourtant débuté depuis près d'une heure. Selon eux, "le directeur nous appelle dans sa liste. Ça fait trois fois qu'on nous demande de revenir". Ces enfants sont originaires de toutes les communes du nord de Maore. Le plus grand nombre d'entre eux arrivent de Koungou. Dans cette commune comme dans d'autres, l'école PPF a été fermée ; depuis, les jeunes naviguent entre Bandraboua et Kawéni.

"VOUS AVEZ À BANDRABOUA PRÈS DE 130 ENFANTS QUI NE SONT NI INSCRITS À BANDRABOUA, NI À KAWÉNI. Quand ils viennent à Bandraboua, on leur dit d'aller à Kawéni, et la direction de Kawéni doit en plus de son effectif accueillir des élèves arrivés du nord. C'est un vrai bordel les PPF", explique

Kamilouline Djanfar, du SE-CGTMa. "Normalement", continue-t-il, "une classe c'est 27 élèves, mais ils sont près de cinquante dans certaines sal-

les. Comment voulez-vous faire cours dans ces conditions ?" D'autant plus délicat que ces enfants "ne maîtrisent pas le français et n'ont pas l'habitude des règles de la vie scolaire", disait en 2004 Raphaël Rivero.

Pourtant, le discours est tout autre à l'école de Kawéni, qui accueille actuellement 403 élèves, dont 365 PPF et 20 AIS -élèves handicapés. "Tout se passe bien", confie le directeur. "C'était difficile au départ, mais tout entre dans l'ordre. Pour faire face aux problèmes des sureffectifs, on va construire 6 classes", explique-t-il.

LE CORPS ENSEIGNANT DE CERTAINS ÉTABLISSEMENTS PPF n'est pas de cet avis. Ceux qui ont accepté de témoigner en conservant l'anonymat dénoncent le climat de terreur que fait planer sur eux le vice-recteur. C'est "la peur des sanctions qui prévaut", dit l'un d'eux. Dans un établissement du centre de Maore, un membre de l'équipe dirigeante confie qu'en plus de ses 312 élèves, on l'oblige à caser 33 élèves, et qu'il en a encore une trentaine qui arrive d'un autre établissement plus au nord, "d'où ils ont été réplacés faute de place".

"On le traite d'incompétent, et on l'accuse d'avoir accepté trop d'élèves, alors que ces listes d'élèves sont dressées par le vice-recteur", s'indigne Kamilouline Djanfar. Pour un chef d'établissement, "la rentrée s'est très mal passée ici, les classes sont surchargées, les élèves sont obligés d'aller soit sur Kawéni ou à Tsingoni. On nous a promis que des classes seront ouvertes à Chiconi et à Tsingoni, mais pour l'instant on n'a rien vu venir. On a menacé de fermer l'établissement pour protester ce lundi, mais l'inspecteur a débarqué en catastrophe, pour nous demander d'envoyer une partie des élèves ailleurs, notamment à Kawéni. Quelle fut notre surprise de voir les élèves revenir dans l'après-midi ! On est vraiment submergés. Nous n'avons que deux toilettes pour 293 élèves. C'est

une situation qui me choque un peu, quand je vois qu'on nous confie des enfants sans tout savoir qu'est-ce qu'on va en faire. Parce qu'on n'a pas les moyens de les accueillir convenablement. C'est triste de voir qu'à Mayotte, à 12, 13, 14 ou 15 ans, des jeunes sont refoulés de l'école. J'ai le sentiment que la situation est de pire en pire chaque année.

Le vice-rectorat tente d'apaiser la situation, mais à chaque fois on fait du surplace. On accueille des enfants dans des conditions épouvantables, les établissements ne sont pour la plupart pas aux normes d'hygiène et de sécurité, mais il ne faut rien dire. On nous demande d'envoyer nos surplus d'élèves dans les autres établissements, mais on ne fait que

déplacer le problème. On ne le résout pas". Ou seulement si les PPF sont effectivement une voie de garage, comme l'affirment les syndicats, qui permettent au vice-rectorat de caser là des élèves "indésirables" en attendant leurs 16 ans...

ND et RC



Assani Ambdi, l'un de ceux pour qui les PPF représentent une chance.

ASSANI AMBDI, AFFRANCHI DE LA "FORÊT PPF"

A 27 ANS, ASSANI AMBDI EST MAGASINIER ET COURSIER AU COLLÈGE BOUËNI M'TITI DE LABATTOR (en Petite Terre). Ancien élève du PPF de Chiconi, il fait partie de ces exclus du système scolaire que l'on a envoyés dans ces classes de la dernière chance. Mais au contraire de la majorité de ses anciens camarades de classe, lui s'en est sorti sans trop de mal. "Je me suis décarcassé pour sortir de ma condition de gamin perdu dans la forêt" dit-il.

"J'ai été recalé à l'entrée en sixième en 1992", raconte Assani. "J'ai intégré le PPF de Chiconi à cette même date et je suis resté jusqu'en 1995. À l'époque, on était 25 par classes. Il y avait une assez bonne ambiance dans la classe. Cela dit, on avait honte car tous ceux qui passaient sur la route nous raillaient. On nous traitait de population perdue dans la forêt, alors que la filière s'appelait pré-professionnelle. Psychologiquement, on avait cette pression des regards des gens, mais je dois dire que j'avais une grande envie de m'en sortir." Contrairement à beaucoup d'autres, il ne

s'est pas laissé abattre par les préjugés. "Mes camarades qui ont réussi l'entrée en sixième se moquaient de nous, mais hasard de l'histoire, certains, dont l'un de mes détracteurs, se sont ensuite retrouvés avec moi dans une même formation au Cetam de Chirongui [annexe du lycée de Kahani, ndr]. Et puis de toute façon, j'avais des exemples de réussite de gens qui sont passés par la filière PPF et qui étaient devenus des instituteurs, donc j'essayais de me convaincre que finalement, ce n'est pas une formation si nulle que ça." Assani aura passé deux ans en 5e préparatoire pré-professionnelle, avant de passer un examen autour de l'agriculture. "On avait également des maths, du français, mais la matière dominante, c'était l'agriculture. J'ai ensuite pu aller au lycée agricole de Cocconi, où j'ai reçu un enseignement généralisé sur les métiers manuels". Assani ne restera qu'une année au lycée agricole. "Je voulais m'installer à mon compte. Il me fallait un diplôme pour ouvrir une entreprise, je voulais être chef d'entreprise. Je me suis inscrit en menu-

serie au Cetam de Chirongui, où j'ai obtenu avec succès après deux années de formation, un CAP puis un BEP de menuiserie ébénisterie. Dans la foulée, j'ai pu décrocher mon brevet des collèges", confie-t-il. Après cette formation, "j'ai cherché du travail à Mayotte, contrairement à mes camarades de promotion qui sont, aux dernières nouvelles, tous quasiment chômeurs. J'ai galéré une année, en passant de petits boulots en petits boulots, jusqu'en 2001, quand j'ai trouvé un boulot d'ouvrier d'entretien et d'accueil. Je n'ai rien à envier à personne. Je dois avouer que mon passage en PPF m'a sauvé de la délinquance et du chômage. Cette formation, même si elle est dévalorisée aujourd'hui, m'a permis de m'en sortir. Je suis un peu triste quand j'entends qu'ils sont en train de fermer à tour de bras les PPF. Car les fermer, c'est réduire les chances des jeunes Mahorais exclus du système scolaire. Je crois que c'est une grossière erreur de ne plus y mettre les moyens."

NASSUF DJAILANI

TOUS DE RAMADAN VÊTUS

LE DÉBUT DU MOIS SACRÉ EST L'OCCASION POUR DE NOMBREUX JEUNES COMORIENS D'AFFIRMER UNE PARTIE DE LEUR IDENTITÉ, NOTAMMENT AU TRAVERS DE LA TENUE VESTIMENTAIRE.

EN TEMPS NORMAL, ELLES PORTERAIENT UN JEAN, UN LESO JETÉ NÉGLIGEMMENT SUR L'ÉPAULE, OU UNE JUPE à froufrous. Mais pour ce début de Ramadan, le foulard sagement coïncé sous le menton, elles font dans la sobriété. Autant, voire plus, que leurs aînées. "J'ai préféré m'habiller ainsi car c'est un mois d'abstinence", explique Halima. "Il faut éviter les regards indiscrets. Pendant les autres mois, on peut se permettre de s'habiller comme on veut. On ne doit pas se focaliser seulement sur la religion. Pendant les autres mois, on profite aussi de la vie." "C'est presque une coutume", renchérit Hadidja, une autre jeune fille de Moroni. "Depuis longtemps, durant tout le mois de Ramadan, on se couvre partout. Il s'agit d'un mois sacré donc même les habits doivent suivre le rythme. Il faut respecter le mois et la religion en ce moment où tout le monde jeûne."

Des arguments de bon sens. Mais ce qu'Halima et Hadidja ignorent, c'est que le Ramadan n'a pas

toujours suscité autant de zèle aux Comores. Il y a un peu plus de dix ans de cela, les mosquées ne voyaient pas débarquer, en période de jeûne, ces adolescents comme déguisés, qui manifestent leur enthousiasme pour le Ramadan à leur manière : jean, maillot de foot et, sur la tête, le keffieh porté à la mode arabe. Ces jeunes n'ont rien à voir avec la nouvelle génération d'uema qui agace tant l'establishment religieux. Ils ne prônent pas un abandon des pratiques comoriennes spécifiques liées à l'islam, en vertu d'une "orthodoxie" religieuse acquise durant des études à l'étranger. Leur position sur la religion est loin d'être tranchée : leurs connaissances sont floues, et d'ailleurs ils ne prétendent pas savoir quoi que ce soit. Plutôt que de savoir, ils se contentent de faire. Faire, pour être.

ALI MOHAMED DJALIM, ENSEIGNANT DE L'UNIVERSITÉ QUI SE PENCHE SUR LE FAIT RELIGIEUX AUX COMORES, lie cet engouement au contexte mondial de "recrudescence du phénomène religieux". "Face aux multiples agressions de toutes sortes, notamment d'acculturation, dont ils sont victimes et dont ils n'arrivent pas vraiment à saisir la nature, les jeunes se retournent vers le religieux", estime-t-il. "Ils sont à la recherche d'une identité, et des rituels tels que la prière et l'observation du jeûne pendant le Ramadan forment un élément de leur identité." Interrogé au mois de mai dernier, Mohamed Youssouf, vêtu d'un jean et d'une casquette, exprimait bien cette sensation, que les jeunes ont du mal à exprimer, que

la religion peut représenter un rempart contre une société mondialisée qui les attire, mais dont ils ne maîtrisent aucune règle du jeu. "Avec la société qui existe maintenant, on ne peut pas s'habiller comme lui, les gens vont critiquer", disait-il en parlant d'Ahmed Abdallah Sambé, qui venait de remporter l'élection présidentielle.

"LES JEUNES ONT BESOIN DE ÇA"

"Mais si les gens s'habillent correctement, comme lui, Dieu va changer les choses. Ça va changer quelque chose, même si je ne sais pas quoi."

Le fait que le respect de l'islam, pour les jeunes, passe avant tout par la tenue vestimentaire n'est pas un hasard, pense Ali Mohamed Djalim. "Il y a une dimension ostentatoire dans l'islam", observe-t-il. "qui s'ajoute à la dimension transcendante, de foi intérieure. L'islam a la particularité d'être une religion qui s'extériorise. Cette ostentation constitue un élément de plus de l'expression identitaire."

Malgré ses causes profondes, le phénomène, dans ses manifestations les plus visibles, est cependant de courte durée. "Au bout de la première semaine, l'affluence dans les mosquées est réduite de moitié", constate l'enseignant. "Les jeunes ont besoin de ça, ils viennent en masse les premiers jours, mais compte tenu de la longueur et des conditions coercitives du jeûne, ils lâchent vite tout ce qui extériorise leur foi, le boubou et le reste."

LG (avec AA)



Les jeunes filles mettent, un mois durant, leur coquetterie de côté.

RECRUESCENCE

La pratique du jeûne du Ramadan était moins observée, et en tous cas de façon beaucoup moins ostentatoire, dans les années 70 et 80, "quand nous avions une élite qui croyait aux idées athées et marxistes", rappelle Ali Mohamed Djalim. La recrudescence du fait religieux s'est faite surtout à partir des années 90, "après le triomphe de la révolution iranienne".

LA GALÈRE DES ETUDIANTS COMORIENS DE DAKAR

ENTRE PAUVRETÉ, MAUVAISE RÉPUTATION ET DIFFICULTÉS SCOLAIRES, LES COMORIENS QUI ÉTUDIENT AU SÉNÉGAL EN BAVENT.

IL Y A DEUX SEMAINES, UN ÉTUDIANT COMORIEN EST DÉCÉDÉ À DAKAR, LA CAPITALE SÉNÉGALAISE, des suites d'une maladie. Le corps de ce garçon de 30 ans, élève en journalisme, a été inhumé sur place. Ses camarades s'étaient mobilisés pour trouver les moyens de l'évacuer vers l'Europe mais le médecin a jugé qu'il était préférable de le garder sur place. Ahmad Youssouf, originaire d'Ouzio dans le Mitsamihuli, au nord de Ngazidja, faisait partie de l'importante communauté comorienne de Dakar.

L'obtention d'un visa pour les pays d'Europe étant de plus en plus difficile, le Sénégal s'impose comme l'un des derniers refuges pour les Comoriens en quête d'une formation. Le dernier recensement faisait état de 700 apprentis venant de l'archipel. Si cet effectif est loin des 7.000 Comoriens installés en Égypte, les difficultés subies par les étudiants du Sénégal ne sont pas des moindres : la vie étudiante ressemble à une vraie épreuve de survie. Anciennement calme et paisible, la communauté a vu l'émergence d'un nouveau type de complications liées à l'explosion du nombre d'étudiants. "Lorsque l'effectif augmente, les problèmes se multiplient. Le gouvernement ne peut pas supporter autant d'étudiants", déclare l'ancien président de l'association des étudiants, Mohamed Hamidou. Le plus grand défi auquel font face ces étudiants, est d'ordre administratif. Seul un représentant diploma-

tique pourrait le secourir. "Dans plusieurs écoles, notamment l'université, on demande des papiers émanant de notre consul. Et comme nous n'avons pas de consul, ceux qui n'ont pas le bras long sont obligés de s'inscrire dans des écoles privées, ce qui n'a rien à voir avec leur choix. Parfois, pour l'obtention du visa, il faut un papier signé de lui [le consul, ndr] et sur ce point, on est souvent bloqués", explique Amir Aboubacar, étudiant en Mathématiques.

Cet étudiant nie la présence d'une représentation diplomatique. Pourtant, Dieu seul semble savoir qu'il en existe une. Le consul est un commerçant sénégalais-libanais qui gère une agence immobilière. C'est à ses heures perdues que ce septuagénaire s'occupe des affaires des Comoriens. "Le consul ne peut pas s'engager à fond dans les affaires des Comoriens. Il ne peut pas prendre des mesures pour améliorer les conditions des étudiants car les autorités comoriennes l'ont oublié. Elles ont coupé le pont depuis plus de 10 ans. Elles arrivent parfois à Dakar sans le contacter. On dirait qu'elles ne le reconnaissent même pas", affirme le secrétaire administratif du consul, Mahamoud Diop, pour justifier les absences à répétition du diplomate.

Si certains arrivent à joindre les deux bouts pour s'en sortir à Dakar, la plupart de ces étudiants, sans autre bourse que celle de la famille, vivent difficilement. Trouver un loyer

décent avec si peu de moyens ressemble à un chemin de croix. "On a cherché un loyer mais les prix ne nous permettent pas d'en prendre un. On est obligés de vivre à trois en attendant de trouver un endroit plus confortable", témoigne Moïlim, qui partage avec ses amis une petite pièce dans la banlieue dakaraise.

AUTRE DIFFICULTÉ, LE MAIGRE SOUTIEN DE LA FAMILLE QUI SE TROUVE AUX COMORES ou en France, prend du temps à leur parvenir s'il n'est pas bloqué au niveau des orga-

"LES LACUNES EN FRANÇAIS SONT VISIBLES"

nismes de transfert. Le tort de ces étudiants est de porter un nom à consonance arabo-musulmane. "Un jour, on m'a envoyé de l'argent et je n'ai pas pu le récupérer. L'agence m'a expliqué que le numéro n'était pas valable. Celui qui m'envoyait le mandat a confirmé le même numéro de transfert. Mais la Western Union a bloqué l'argent à cause du nom. Il a fallu leur faxer la photocopie de notre livret de famille. La deuxième fois, c'était le nom de celui qui envoyait qui était à l'origine du blocage. J'ai dû attendre une semaine pour toucher l'argent", raconte Hassane Saadi, qui se prépare toujours en conséquence pour obtenir son argent.

Et comme un malheur ne vient jamais seul, l'Etat sénégalais lâche lui aussi du lest. Le traitement de faveur dont bénéficiaient les étudiants comoriens diminue de jour en jour. L'exonération qui leur permettait d'être traités au même titre que les Sénégalais n'est qu'un vieux souvenir. Désormais, sauf exception, les enfants de l'archipel paient régulièrement 150.000 fc (300 euros) de droit d'inscription, comme tout autre étranger.

Comme les étudiants ne sont pas totalement exempts de tout reproche, à cause de leur comportement, certaines autorités sont même devenues exigeantes à l'égard des Comoriens. Falsification de documents, attitude méprisante vis-à-vis des Sénégalais... quelques uns ont donné une mauvaise image à la communauté.

Les relations diplomatiques entre les deux pays plutôt distendues ces dernières années n'ont pas arrangé leur situation -elles ont été ravivées seulement en 2006 avec le voyage d'Assoumani Azali à Dakar. En conséquence, le pays de la Teranga a peu à peu gelé une partie des accords de coopération conclus il y a près de 30 ans, lorsque les Comores tout juste indépendantes ne bénéficiaient plus de la coopération française. L'attribution de certaines bourses d'études par l'Etat sénégalais

est le seul accord qui subsiste. "Le gouvernement sénégalais accorde aux étudiants comoriens régulièrement inscrits dans les établissements agréés et reconnus pas l'Etat cinq bourses chaque année. Ces bourses entrent dans le cadre de la coopération entre les deux pays", souligne madame Dia, chef de la division des bourses.

PARMI CE LOT DE DIFFICULTÉS, LE NIVEAU DES ÉTUDIANTS ET LES OBSTACLES relatifs à la maîtrise du français occupent une place de choix. La langue de l'ancienne puissance coloniale du pays d'origine comme du pays d'accueil, est devenue la bête noire des étudiants comoriens. "Les lacunes en français sont très visibles chez les étudiants comoriens. Parfois, on fournit de nombreux efforts pour comprendre ce qu'ils veulent dire", lance Pathé Diouf, professeur sénégalais de marketing. Les interpellations adressées aux autorités de Moroni sont restées sans réponse. Les échecs sont les conséquences de cette vie étudiante infernale. Les étudiants comoriens chassés des universités publiques à cause de leur mauvaise moyenne sont nombreux. C'est pourquoi une bonne partie d'entre eux fréquentent les écoles privées, malgré des capacités financières réduites. La promesse d'une ambassade comorienne à Dakar sonne comme un espoir pour ces étudiants.

AHMED ABDALLAH



Un porteur de ciment au port de Moroni. Tout se fait à dos d'homme. Et tant pis pour la santé.

LES OUBLIÉS DU DROIT DU TRAVAIL

AUX COMORES INDÉPENDANTES, LE CASSE-TÊTE DES 10.000 AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE FAIT OUBLIER LE TRISTE SORT DE MILLIERS DE TRAVAILLEURS DU SECTEUR PRIVÉ. PEU OU PAS SYNDIQUÉS, NON COUVERTS PAR LA CAISSE DE RETRAITE, TOTALEMENT SOUMIS AU BON VOULOIR DE L'EMPLOYEUR, LA PLUPART EXERCENT EN DEHORS DE TOUTE RÉGLEMENTATION.

A MAORE, LA SITUATION N'ÉTAIT PAS SI DIFFÉRENTE IL Y A 15 ANS. L'IMPORTATION DU DIALOGUE SOCIAL À LA FRANÇAISE A PERMIS DE SORTIR PEU À PEU DE RAPPORTS VIOLENTS DE TYPE COLONIAL, AFFIRME LE SYNDICALISTE BOINALI SAID. MAIS LA LUTTE N'EST PAS FINIE.

AU PIED DU SIÈGE DE LA PRINCIPALE BANQUE DU PAYS, TEMPLE DE L'ARGENT, UN VIEIL HOMME FAIT LA MANCHE POUR SURVIVRE. TENANT à peine sur ses pieds, vêtu de loques, le visage creusé par les traits de la galère, Sipapo ferait partie de la horde des misérables anonymes de la classe ouvrière comorienne, si le 6 juillet 2005, il n'avait pas brillé sous les projecteurs des médias en recevant des mains de l'ancien chef de l'Etat la médaille du mérite, en reconnaissance des "services rendus à la nation". L'image de cette "grue humaine" dans les salons de la présidence comorienne, eut été historique, si elle avait marqué la fin du régime des forçats, dont Sipapo est l'incarnation

vivante. Hélas, l'attestation de l'ouvrier modèle au corps torturé à vie par le poids des tonnes de cargaison de marchandises passées sur ses épaules, et devenu mendiant au soir de sa vie, symbolise plutôt l'étalon de mesure qui sépare deux évidences. Celle d'un Etat coupé des réalités des citoyens qu'il dit servir ; la preuve frappée du sceau de la République, que la politique dans sa version comorienne n'est plus ce lieu où s'expriment les valeurs partagées d'une communauté qui a choisi de vivre ensemble. Ironie du sort, Sipapo est devenu depuis ce 6 juillet 2005 -date commémorative de l'indépendance-, l'icône d'une misère humaine devenue palpable, parce qu'enfin dégagée de la litanie des statistiques et des discours confus sur la pauvreté. Comme tout symbole, Sipapo est ●●●

évidemment un cas extrême. Mais son sort n'est pas si éloigné de celui de beaucoup d'autres travailleurs comoriens qui, à la fin de leur carrière professionnelle, renouent avec la précarité, à l'instar des retraités de la fonction publique. Une précarité qui a trouvé son summum dans le secteur privé où à l'absence de protection sociale, s'ajoutent des conditions de travail certes moins pénibles que celles des sociétés coloniales d'antan, mais guère fondamentalement différentes.

LE SPECTACLE QUOTIDIEN DU DÉCHARGEMENT À DOS D'HOMME DES CIMENTIERES et des riziers au port de Moroni, n'est pas seulement folklorique. Il perpétue une organisation moyenâgeuse du travail, qui a traversé deux siècles, sans heurter les économistes des temps modernes. Le port est à ce titre le concentré des archaïsmes du monde du travail dans l'archipel. Une plateforme où se croisent l'exploitation la plus

"LE MODE TRADITIONNEL D'ORGANISATION DU TRAVAIL A ATTEINT SES LIMITES"

éventée de l'homme et les illusions d'une économie qui se veut actuelle. Les réformes engagées par l'Etat pour restructurer les activités portuaires, avec les conseils "éclairés" des organisations internationales, ont visé en premier lieu à renflouer les recettes publiques et en second lieu à faciliter le business d'entreprises importatrices aux mains d'une poignée de grandes familles d'affairistes, qui tiennent depuis des lustres aussi bien les leviers de l'économie locale que les rennes du pouvoir politique. L'Etat et les entreprises portuaires ont continué à s'enrichir pendant que les hommes qui y travaillent s'obscurcissent dans une profonde misère. Comme il y a deux siècles, les boutriers continuent de décharger à leurs risques et périls, les navires depuis le large. Sur les quais, c'est à dos d'homme que les cargaisons sont débarquées et chargées dans les camions. D'épaule à épaule, des tonnes de ciment et de riz entrent et sortent des magasins dans des conditions d'insécurité totale. Dans ce cadre de travail d'un autre âge, le mode de rémunération remonte au temps de la scierie de la Société coloniale Bambao, où les ouvriers étaient payés à la tâche, au gré du bon vouloir des patrons. Ce n'est donc pas un hasard si c'est dans le secteur portuaire que sont nées les premières organisations syndicales, dans les années 60.

MAIS CES PREMIÈRES TENTATIVES DE REGROUPEMENT DES TRAVAILLEURS n'ont pas pesé lourd devant le monopole de quelques importateurs qui, en concentrant toute l'activité économique du pays, disposaient aussi de moyens de pression contre toute velléité de contestation. La libéralisation du secteur de l'import-export dans les années 80 a multiplié les acteurs économiques, diversifié les secteurs d'activités et inscrit la concurrence dans les lois du marché. Cette nouvelle structure économique imposée par le passage à l'économie moderne -on compte actuellement 20 à 30% d'urbains selon les économistes-, a fait apparaître le salariat qui n'existait pas tant que le pays vivait dans une économie d'autosubsistance. "A partir de ce moment où l'un des trois modes de la structure économique -mode d'accumulation, mode de distribution et mode d'organisation du travail- a changé, une économie entre en crise. C'est ce qui est arrivé aux Comores dès lors que le mode traditionnel d'organisation du travail

a atteint ses limites et qu'est apparu un autre mode avec le salariat" explique Saïd Abdou Salim. Pour l'économiste et secrétaire général de la Chambre de Commerce, d'industrie, d'agriculture et d'artisanat des Comores (UCIAA), "la crise que nous vivons pose ce problème de l'organisation du travail et la nécessité de le résoudre". Or, ce n'est pas faute d'existence d'un cadre juridique. "Le travail aux Comores est organisé sur la base de deux lois. Celle portant statut général des fonctionnaires de 1981, révisée en janvier 2005, et le Code du travail qui date de 1984" note Salim Soulaïmana, de la Confédération des travailleurs des Comores. Mais le syndicaliste fait remarquer que "jusqu'en 2004, les décrets d'application de la loi portant statut général des fonctionnaires, n'ont pas été publiés". Un blocage dont est responsable le Conseil supérieur du travail, où siègent les partenaires sociaux. En 2001, sur une vingtaine de décrets en discussion, ce Conseil n'en a adopté que huit. Les partenaires sociaux ne sont pas parvenus lors de cette rencontre, à un accord sur l'instauration d'un salaire minimum. "Autant dire qu'il y a défaillance juridique", souligne le syndicaliste. Une aubaine pour les promoteurs économiques qui continuent ainsi à contourner la loi.

LIBRES DE FIXER LE SALAIRE QU'ILS VEULENT À LEURS EMPLOYÉS, les entrepreneurs font l'objet de "plusieurs plaintes pour licenciements abusifs", confirme Joël Ahmed, inspecteur du Travail. Maoulida Djoubey, nouvelle présidente du tribunal du Travail, note quant à elle une recrudescence des infractions du travail. Les litiges portent notamment sur des dépassements de la durée légale du travail. Fatoumia Mouigni, chargée de programme et de réforme à la Caisse de retraite, atteste pour sa part que "la plupart des grandes entreprises du secteur privé ne sont pas affiliées à la Caisse de retraite". Une infraction qui touche aussi les entreprises étrangères (françaises, chinoises) présentes aux Comores indépendantes, comme la Sogea (qui a depuis quelques mois cessé ses activités). "Il y a escroquerie de la part de certaines entreprises qui paient au salarié sa part de cotisation, mais oublient de lui verser la charge patronale", constate Salim Soulaïmana. A la lecture des bulletins de paie des employés du privé, la liste des sociétés qui honorent leurs cotisations à la Caisse de prévoyance sociale (CPS) n'est pas longue, privant ainsi les salariés de leur droit à une prise en charge en cas d'accident du travail ou de maladies professionnelles, les deux risques couverts par la CPS. Si les entreprises privées sont en ligne de mire en matière d'infractions au droit du travail, "l'Etat ne donne pas l'exemple", assène Saïd Abdou Salim. La défaillance de la Caisse de retraite vis-à-vis des fonctionnaires affiliés, la suppression des allocations familiales et son désengagement à la CPS, illustrent le peu de considération que les pouvoirs publics accordent à la protection sociale de leurs agents. Salaires de misère, paiement irrégulier, faibles filets de protection, le sort des salariés comoriens est ainsi scellé du régime de la précarité. Un contexte qui dévalorise le travail avec toutes les conséquences sociales que cela implique, tue l'économie et prépare une situation explosive, par la formation d'une véritable armée de pauvres. Mais pour les autorités comme pour nombre d'entrepreneurs, la prise de conscience n'est pas pour demain, semble-t-il.

LES RÉMUNÉRATIONS DE MISÈRE DES DOCKERS

MUNIS DE LEURS BRAS ET LEUR DOS, ILS PORTENT DES TONNES DE MARCHANDISES DANS DES CONDITIONS MOYENÂGEUSES.



Au port de Moroni, un docker soulève un sac de ciment avec les moyens du bord.

À TÊTE ENTURBANNÉE COMME CELLE D'UN TOUAREG, LES PIEDS PROTÉGÉS DU CIMENT PAR UN SACHET attaché avec une corde au niveau des mollets. Les plus nantis portent des cache-nez pour limiter les dégâts. Difficile de voir le visage de ces travailleurs, masqué par la poussière qui s'évade des sacs de ciment. Ils sont appelés communément "les Arabes" à cause de leur tenue de travail, mais ce sont tout simplement des dockers. En ce mois de Ramadan réputé fatiguant, ils sont toujours à pied d'œuvre, en train de charger et décharger des camions. Chacun n'a que son dos pour porter chaque jour 500 à 600 sacs remplis de ciment, de riz, de farine, ou de tout autre marchandise qui arrive au port. Malgré les énormes sacrifices que concèdent ces dockers, ils sont toujours en quête d'une rémunération digne de ce nom. "Le docker qui est à quai comme celui qui est à bord des boutres, est exposé à plusieurs dangers, sans que ces risques soient compensés financièrement", regrette "Député", qui travaille dans un des chalands de la Compagnie maritime comorienne (Comaco). La rétribution de ces hommes payés à la tonne varie selon la catégorie de chargeurs. Les dockers à quai ne sont pas rémunérés de la même manière que ceux qui sont à bord du bateau, ou de leurs collègues se trouvant dans les magasins. Alors que les employés à bord des boutres auront à se partager 1.300 fc (2,5 euro) par tonne chargée, les dockers des chalands obtiennent 25% du prix du produit transporté. Ces agents qui dépendent directement de la Comaco ont vécu, impuissants, la diminution de leur salaire. "Avant, on nous payait jusqu'à 40%. Mais depuis quelques mois, ils ont diminué le salaire sans nous prévenir. Ils n'ont donné aucune explication pour justifier cette baisse soudaine de

la rémunération. Pourtant, nous faisons un travail encore plus risqué que les autres catégories. Le fait de transporter et de guider des conteneurs, présente des dangers", se plaint Djamal, la trentaine, qui exerce à bord d'un chaland depuis quatre ans. Ces ouvriers doivent se réveiller tôt le matin pour commencer le travail, mais ils n'ont pas d'heure de sortie. Le plus souvent, la nuit tombe alors qu'ils sont en train de décharger des bateaux, sans se voir payer d'heures supplémentaires pour certains. Quelques entreprises autres que la Comaco, accordent des rations de 500 fc (1 euro) par jour à chacun d'eux. "La compagnie a voulu se décharger des complications liées aux heures supplémentaires. D'autant plus que ces surplus ne relèvent pas de la Comaco. Ce sont les réceptionneurs des marchandises qui doivent les supporter. Pour ceux qui travaillent dans les chalands, la compagnie a jugé que le travail n'est pas si pénible qu'on le croyait. C'est pourquoi, nous avons réduit la rémunération", explique sous l'anonymat un responsable de la Comaco. "Comme ils sont embauchés en tant que journalier, ils ne peuvent pas bénéficier d'heures supplémentaires", ajoute t-il...

ALORS QUE L'ESSENTIEL DE CE CORPS DE MÉTIER SE TROUVE AU PORT, une partie de ces ouvriers exerce péniblement à l'extérieur. Ce sont ceux installés dans les magasins qui acheminent en dernier lieu la marchandise. Comme leurs homologues du port, ils sont révoltés par les conditions salariales qui leur sont imposées. "Nous faisons le plus gros du travail car il faut que tout se termine au port pour qu'on arrête. Malheureusement, on gagne deux fois moins. On est payé 1.000 fc (2 euros) la tonne", déclare Soilih Assoumani, qui opère dans un magasin de

stockage depuis neuf ans. En réalité, les 1.000 fc (2 euros) payés à la tonne, sont partagés entre les membres de l'équipe de 15 personnes qui se charge du camion. "Imaginez combien de sacs il faut décharger pour obtenir une somme conséquente. Parfois, on se force à soulever un maximum de sacs pour augmenter le gain", lance t-il. Malgré ce maigre revenu, "le chef qui a recruté le membre de l'équipe perçoit 5.000 fc (10 euros, ndr) sur chaque employé en plus de son salaire alors qu'il ne travaille pas". En cas de maladie, le docker de terre comme celui de bord ne compte que sur ses camarades pour se soigner.

C'EST EN 2000 QUE LA RÉMUNÉRATION EST PASSÉE DE 750 FC (1,5 euros) à 1.000 fc (2 euros). A cette époque, il était promis une autre évolution, mais à la condition de la création d'un syndicat. "L'argent est cotisé pour constituer la structure syndicale mais jamais il n'a vu le jour pour réclamer les droits des chargeurs", soutient Rafik Djaha, un autre docker de magasin. Dans ces conditions, la plupart des dockers travaillent souvent ailleurs pour soutenir leur famille, d'autant que les bateaux pouvant leur rapporter de grosses sommes ne viennent que deux fois par mois en général. A la Comaco, on estime que les conditions salariales des dockers sont convenables. "Les salaires sont meilleurs. Les conditions sont certes difficiles mais la rémunération est suffisante. D'autres employeurs n'accepteront pas ce prix. Les dockers gagnent en moyenne 200.000 [400 euros, ndr] à 300.000 fc [600 euros, ndr] par mois. Ils ne peuvent pas espérer mieux alors que les autres fonctionnaires ne perçoivent pas la moitié", indique sans sourcilier un responsable de la Comaco.

“LE TRIPARTISME DOIT TRIOMPHER”

Le syndicaliste **Salim Soulaïmana** regrette l'absence d'une politique nationale de l'emploi.

LE PRÉSIDENT de la Confédération des travailleurs comoriens (CTC) admet une certaine défection de l'action syndicale, qui ne contribue pas à réorganiser le travail. En dehors du secteur public, où l'on retrouve des organisations professionnelles actives notamment chez les enseignants, les employés du secteur privé ne parviennent pas à s'organiser. Une situation que le syndicaliste explique par "la peur de la perte d'emploi" due aux licenciements abusifs auxquels se livrent les entreprises. Seuls les ouvriers du port, les premiers syndiqués dans les années 60, se restructurent autour du Syndicat national des travailleurs du port. Pour sortir de l'impasse, Soulaïmana préconise une série de réformes. D'abord, la redéfinition des missions de la Caisse de prévoyance sociale et de son mode de fonctionnement, pour impliquer les partenaires sociaux. "Il n'est pas normal que l'Etat continue de gérer une caisse dont il n'est pas contribuable puisqu'il n'est pas affilié", souligne-t-il. Un tel réaménagement permettrait, estime le syndicaliste, "d'améliorer la prise

en charge des risques professionnels par une redéfinition, par exemple, des maladies professionnelles. Beaucoup de travailleurs sont invalides à leur retraite sans que nous puissions faire le lien entre ces pathologies et le travail qu'ils ont exercé. Je suis étonné qu'un récent rapport parle de deux maladies professionnelles pris en charge par la CPS en 2005!" Concernant les difficultés financières de la Caisse de retraite, le syndicaliste accuse le désengagement des entreprises qui ne se gênent pas pour "pénaliser en premier les salariés, qui ne sont pas protégés". Il propose également que l'Etat mette fin au seul régime des fonctionnaires et élargisse l'affiliation à l'ensemble des entreprises. Pour mener ces réformes, le président de la CTC appelle la direction du Travail à "promouvoir le dialogue social pour régler ces problèmes et permettre de pallier à l'insuffisance des textes par des conventions collectives". Salim Soulaïmana accuse l'Etat de bloquer ce dialogue. "Nous ne pouvons pas parler d'économie sans penser à l'organisation du travail. Il est temps de définir certains métiers, comme agriculteur ou pêcheur, de valoriser le travail par la formation et la création d'une agence nationale pour l'emploi", conclut le syndicaliste.

KE5

“IL FAUT UNE CULTURE ENTREPRENARIALE”

Président de la JCI, **Kamal Abdallah** plaide pour une nouvelle génération de promoteurs.

IGNORANCE ou mauvaise foi, l'attitude des opérateurs comoriens à l'égard de leurs employés "pose la question fondamentale de la culture d'entreprise aux Comores", estime Kamal Abdallah. Le président de la Jeune chambre internationale (JCI) distribue les responsabilités de cette situation à l'Etat, aux entreprises et aux employés eux-mêmes. Pour lui, "les contradictions comoriennes se reproduisent au niveau du travail. On ne trouve pas d'employés qualifiés, mais les employeurs aussi ne valorisent pas les ressources humaines. On se trouve dans un cercle vicieux qui ne favorise pas l'affirmation des fonctions de l'en-

treprise". L'acteur économique critique le laxisme des pouvoirs publics - "l'Etat ne se donne pas de moyens coercitifs pour faire respecter le Code du travail" - et ses défaillances, notamment dans la gestion de la Caisse de retraite, qui "n'incitent pas les employeurs et les employés à s'affilier". Les salariés ne sont pas exempts de critiques de la part du président de la JCI, qui relève leur "ignorance de la législation sociale". Tant qu'il n'y aura pas de syndicat de salariés, il n'y aura pas de contrepois, admet l'entrepreneur. Pour Kamal Abdallah, "le pays a besoin d'une nouvelle génération de promoteurs qui ont un savoir entrepreneurial". Cette nouvelle culture passe par "une remise en cause de la situation actuelle, la formation et la valorisation du travail".

KE5

A MAORE, 15 ANNÉES DE LUTTE SYNDICALE

BOINALI SAÏD, SYNDICALISTE DEPUIS 1991, REVIENT SUR LES MÉTHODES QUI ONT PERMIS D'ÉLABORER À MAORE UN DROIT DU TRAVAIL "À LA FRANÇAISE".

Boinali Saïd, voilà 15 ans que vous œuvrez dans l'action syndicale, au sein de la Cisma-CFDT. Où en était alors le droit syndical dans le secteur privé mahorais ?

BOINALI SAÏD : Je suis effectivement entré à la Cisma en 1991, après une grève de trois mois des instituteurs pour une revalorisation salariale. Cette grève a été importante. A partir de ce moment-là, on a commencé, les syndicats, à bousculer les partis politiques. Certains ont essayé de nous utiliser (PS, RPR). Cette grève a été un élément déclencheur de la structuration du monde du travail. Quand je suis arrivé, il n'y avait rien. Nous sommes partis de zéro. Il y avait bien un Comité consultatif du travail, mais on y racontait notre vie, et le préfet était le chef. Le milieu patronal était très violent. C'étaient des colonialistes au sens premier du terme ; ils disaient que les Mahorais étaient des faibles, qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour les payer... Mais nous avons été soutenus par la Direction du travail de l'époque, qui faisait son boulot. Nous étions dans des régimes successifs de cohabitation : l'idéologie de droite ne pouvait pas s'exprimer entièrement. Et puis, il y avait une telle disparité...

Comment a été structuré le monde du travail ?

BOINALI SAÏD : Cela s'est déroulé en trois phases, jusqu'à maintenant. Le premier réflexe a été d'instituer une politique de régulation sociale. Comme dans toute société, la première chose à établir est le dialogue. La première de mes préoccupations a été de doter les entreprises de représentants du personnel et syndicaux. Nous avons passé des accords interprofessionnels sur la mise en place d'élections. Les délégués du personnel ont été élus, il a alors fallu choisir les délégués syndicaux. Ensuite, il faut s'intéresser à l'alimentaire : il faut que les salariés gagnent convenablement leur vie. Ma deuxième préoccupation a donc été les salaires. Avant, il n'y avait pas de Smig [salaire minimum, ndlr]. C'était le désordre total, au bon vouloir des patrons bien souvent. Nous avons donc négocié la mise en place d'un Smig. Pour cela, nous avons revendiqué la mise en place à Mayotte de l'Insee [Institut national de la statistique et des études économiques, ndlr]. Il nous fallait en effet des données objectives pour calculer

le salaire minimum. C'est à cette époque que nous avons introduit la notion du "panier de la ménagère". On calculait le Smig en fonction du minimum vital qu'il fallait pour vivre. On a fait un inventaire des produits de première nécessité : pétrole, bananes, riz, etc... Nous avons également introduit la notion de revenu, qui n'est pas celle du salaire, puisqu'elle inclut les prestations sociales. Enfin, notre troisième préoccupation a touché à la formation. Lorsque je me suis lancé dans ce dossier, tout le monde m'a critiqué. Les gens pensaient qu'être formé, c'est une perte de temps. C'est comme quand je lis, on dit que c'est une perte de temps ici. Mais la formation est essentielle si on veut être un homme libre. Je pense que le rôle du syndicaliste est de se battre pour l'émancipation du peuple : sans la formation, cela me semble difficile.

Où en sommes-nous actuellement ?

BOINALI SAÏD : Nous en sommes à la quatrième phase : celle de la protection des salariés. Nous sommes également en pleine négociation des conventions de branches.

A-t-il fallu batailler ferme pendant toutes ces années ?

BOINALI SAÏD : Oui. Après la longue grève de 1991, on a dû gérer la fusion entre monde syndical et politique. Cela a abouti à la grève de février 1993 [au cours de laquelle les bâtiments de la Direction du travail, la Sim, la maison d'Adrien Giraud, le tribunal ont été brûlés, ndlr], pour une augmentation des salaires. Puis en 1994-95, tout le monde est rentré au bercail, un peu sonné par ces événements. C'est à partir de 1996 que nous avons commencé à réécrire le code du travail, quand a été mise en place la fonction publique territoriale. Nous avons alors réussi à négocier avec le Medef [syndicat patronal, ndlr], mais une fois les accords signés, c'était beaucoup plus difficile de les faire respecter dans les entreprises.

Comment les patrons ont-ils réagi ?

BOINALI SAÏD : Je suis allé les voir. Je leur ai dit : nous sommes condamnés à travailler ensemble. Avant, c'était une histoire d'indignité et de salariat politique : les hommes politiques casaient leurs électeurs dans une entreprise, et si un employé résistait, le patron disait qu'il en parlerait à l'homme politique. Alors il se taisait. Au départ, les

politiques étaient très réticents vis-à-vis des syndicats, car eux-mêmes étaient les instruments du système colonial. Les syndicats ont fait irruption contre leur gré.

Vous faisiez référence aux émeutes de 1993. La violence était-elle indispensable ?

BOINALI SAÏD : Bien sûr. Elles ont permis aux gens de comprendre qu'ils avaient le droit de revendiquer, qu'ils ne devaient plus avoir peur de leur patron parce que c'est un *m'zungu* -chez les patrons, il fallait faire peur au noir. Aux syndicats ensuite d'organiser cette violence. La violence chez les salariés est une violence spontanée. Le rôle du syndicat est de construire une violence structurée. Mais je pense que les Mahorais, s'ils ont confiance en leur leader, n'ont pas peur de la grève.

La grève de 1993 a également permis de faire prendre conscience aux patrons que s'ils continuaient comme ça, on irait à l'affrontement. Surtout, les pouvoirs publics n'ont pas joué le jeu des patrons, sinon, il y aurait eu des fusillades. Des camarades ont été emprisonnés, mais pas des leaders syndicaux. La démocratie nous a permis de nous révolter contre les injustices.

En 15 ans, estimez-vous avoir avancé à un rythme acceptable ?

BOINALI SAÏD : Disons que les Mahorais seuls n'auraient pas fait ce chemin. Ils n'en sont pas capables car ils sont issus d'une culture clanique, or pour mettre en place ce code du travail, il faut des dispositions rationnelles. Ce n'est pas comorien ce que je raconte là. En réalité, nous avons copié le système français. L'enjeu était donc de s'approprier cette organisation en sachant qu'il s'agissait d'un modèle importé. Nous sommes en train d'y arriver.

Mais depuis 2002, on voit un changement avec la droite. Les avancées étaient possibles sous la gauche. Mais avec la droite, c'est impossible. Je ne sais pas pourquoi, ils refusent le dialogue. La droite préfère légiférer et judiciaire plutôt que dialoguer.

Les patrons colonialistes ont-ils tous disparu ?

BOINALI SAÏD : Non. Nous sommes toujours dans un système colonial, la peur du patron existe toujours. Mais cela évolue.

Recueilli par RC



Date : 21/09/2006
Appel d'offres
N°A00/022/06/FADC/NGZ
Numéro du Prêt/Crédit : 3868-/KM.

1. L'Union des Comores a obtenu un crédit de l'IDA (Association internatio-

nale de développement) pour financer le coût des projets communautaires à la demande des communautés villageoises intéressées par le FADC (Fonds d'appui au Développement Communautaire). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce crédit sera utilisée pour effectuer les paiements relatifs au projet de construction d'une route rurale à MHANDANI dans la région d'Itsandra.

Sont admis à concourir tous les sou-

Avis d'Appel d'Offres

missionnaires venant du pays et répondant aux Directives concernant la Passation des Marchés de la Banque Mondiale.

2. Le Comité de pilotage de MHANDANI - ITSANDRA, par délégation de maîtrise d'ouvrage, a chargé le FADC de la mise en œuvre du projet :

Construction d'une route rurale à MHANDANI - ITSANDRA

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le FADC SER NGZ lance un appel d'offres international pour la construction d'une route à MHANDANI - ITSANDRA

4. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et retiré auprès du SER NGAZIDJA, Quartier Magoudjou moyennant paiement d'un montant non remboursable de 35 000 KMF.

5. Les offres devront être valides pour une période de 90 jours suivant

la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant de 1 900 000 KMF ou de sa contre valeur et doivent être remises au Secrétaire Exécutif Régional de Ngazidja, Quartier Magoudjou le Mercredi 08/11/2006 à 11 heures où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.



Parce que chaque **PERSONNE** compte

La page d'information et de sensibilisation du Fonds des Nations Unies pour la population aux Comores

la phrase
à méditer

“Famille planifiée, famille heureuse”

zoom sur...

Les Réseaux de jeunes

Après la mise en place des Réseaux insulaires de jeunes en population et développement en juin dernier, un bureau national a été créé les 20 et 21 septembre au cours d'un forum à Moroni, et a validé la charte nationale de ce réseau. Celui-ci a pour mission de renforcer les structures existantes liées à la jeunesse, et de coordonner les réseaux régionaux (Anjouan, Mohéli, Grande Comores) en population et développement. Il vise aussi à promouvoir le savoir-faire, la participation et la capacité au leadership des jeunes en matière de population et de développement, y compris de prévention des IST/VIH/SIDA, en visant l'amélioration de la qualité de vie des jeunes au Comores. "C'est avec fierté que le réseau national servira de catalyseur pour le changement et se posera comme partenaire dans l'instauration d'un avenir sain pour le futur des Comores, sa jeunesse", a annoncé un jeune participant à l'issue du forum.

D'après Nemata Ahmada, secrétaire générale du réseau de Ngazidja, les jeunes sont particulièrement vulnérables à l'infection au VIH pour des raisons sociales, politiques, culturelles, biologiques et économiques, mais ils ont une véritable potentialité de changer le cours de l'épidémie. De plus, les jeunes de 15 à 24 ans représentent la moitié des personnes infectées par le VIH, et seulement un nombre réduit de ces jeunes connaît sa séropositivité.

Les participants ont aussi constaté que beaucoup d'adolescents et jeunes n'ont toujours pas accès aux services et informations liés à la santé sexuelle et reproductive, tandis que les autres n'y font pas attention. Enfin, le réseau national et l'UNFPA présenteront et soutiendront les recherches, les initiatives et les outils, dont le changement de formes de communication, qui permettront de résoudre les problèmes soulignés par Ben Abdou Nadjma, la présidente du réseau national.

Aider chaque individu pour que le pays progresse

“Parce que tout le monde compte.” Il ne s'agit pas seulement d'un slogan. Créé en 1969, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA, selon ses initiales en anglais) fait le pari de s'intéresser aux individus pour changer le monde. Sa stratégie est simple : l'organisme s'emploie à améliorer les conditions de vie et élargir les options qui s'offrent aux individus et aux couples, notamment en matière de reproduction : avoir un enfant ou pas ? A quel moment ? Dans quelles conditions ? Au fil du temps, les choix opérés par les individus et les couples se répercutent au niveau des communautés et des pays, et modifient les tendances démographiques.

L'UNFPA est l'un des éléments du vaste système des Nations Unies. Complémentaire du Pnud (1), qui agit principalement au niveau institutionnel, de l'OMS (2), chargé des questions de santé, ou encore de l'Unicef (3), axé sur la protection de l'enfance, il développe une approche sociale et de terrain, mais joue aussi un rôle auprès du monde politique. "Il a un rôle normatif d'avis-conseil et de plaidoyer, plus spécifiquement en matière d'actions sur les problématiques de population et dans les domaines de santé de la reproduction, et de promotion du genre", résume Giuseppina Mazza, coordinateur-résident du système des Nations Unies aux Comores, qui représente à la fois le Pnud et l'UNFPA dans le pays. "Il participe à améliorer les services de santé touchant à la reproduction et à la planification familiale, tout en préservant le droit de chacun à faire son choix. Il aide les pays à élaborer des politiques sanitaires et sociales dans le respect du développement durable."

En 1994, les 179 pays qui ont participé à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au Caire,

ont adopté un programme d'action qui a pour objectifs l'accès universel aux services de santé en matière de reproduction d'ici 2015 ; l'enseignement primaire universel et la suppression de l'écart entre les sexes dans l'éducation d'ici 2015 ; la réduction de la mortalité maternelle de 75 % d'ici 2015 ; la réduction de la mortalité infantile ; l'augmentation de l'espérance de vie ; et la réduction des taux d'infection par le VIH.

Conformément à ces objectifs, l'UNFPA oeuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. Cet organisme de développement international offre son appui aux pays pour utiliser les données de population dans la formation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que toutes les grossesses soient désirées, que tous les accouchements soient sans danger, que tous les jeunes soient protégés du VIH-Sida et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

Aux Comores, et dans le cadre de la poursuite de ces objectifs, l'UNFPA travaille selon trois grands axes : le plaidoyer auprès des autorités, la communication en faveur des changements de comportement, et la mobilisation sociale. Le plaidoyer a surtout porté sur le thème de l'égalité entre les genres (entre hommes et femmes). L'UNFPA a ainsi appuyé la politique nationale pour la promotion de la femme en renforçant les capacités des structures gouvernementales et des ONG concernées qui oeuvrent dans ce domaine. "Nous avons appuyé le gouvernement dans l'élaboration du Code de la famille", rappelle Djamaliddine Mohamed, expert national en Information éducation

Communication (IEC) du bureau de l'UNFPA aux Comores. "Nous avons aussi élaboré une stratégie de plaidoyer pour favoriser son adoption par les parlementaires, ainsi qu'un plan de communication pour sa vulgarisation auprès des utilisateurs et bénéficiaires de la loi." Il s'agit en effet maintenant que ce texte, qui prévoit notamment qu'un père participe matériellement à l'éducation des enfants même s'il quitte le foyer, soit connu et puisse être utilisé par ses bénéficiaires, notamment les mères de famille.

La proposition de politique nationale de promotion de la femme, élaborée il y a 3 ans mais jamais validée par le gouvernement, devrait être prochainement revue et adaptée aux nouvelles institutions. Enfin, le contenu de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination, ratifiée par les Comores, doit faire l'objet d'un travail de vulgarisation à l'attention des autorités.

En matière de santé, les actions de l'UNFPA visent principalement à favoriser de bonnes conditions d'accouchement aux femmes et à lutter contre les maladies sexuellement transmissibles. Les partenariats menés avec les médias locaux dans le cadre d'activités de sensibilisation vont dans ce sens (lire interviews ci-dessous). Autre corde à son arc, l'UNFPA a piloté en 2003-2004 le recensement de la population et la réalisation d'études thématiques. Doter les pays de données permettant l'élaboration de politiques de développement qui tiennent compte des réalités humaines, fait en effet partie des missions spécifiques de l'organisme.

- (1) Programme des Nations Unies pour le développement
- (2) Organisation mondiale de la santé
- (3) Fonds des Nations Unies pour l'enfance



De haut en bas : une sage-femme au service PMI de l'hôpital El-Maarouf ; les membres du Réseau des jeunes en population et développement ; stockage de 600.000 préservatifs à distribuer dans tout le pays ; journée de sensibilisation contre le Sida.

“Inciter les femmes à accoucher à l'hôpital”

Docteur Mahamoud Saïd, vous dirigez le département Santé de la reproduction de l'UNFPA. Quelles sont vos actions ?

Nous menons un programme qui appuie le gouvernement dans la réduction de la mortalité maternelle. Nous soutenons aussi le programme de planification familiale. Nous sommes également le seul fournisseur en contraceptifs au niveau de toute les îles, y compris les préservatifs. Nous apportons un soutien aux politiques de santé de la reproduction en formation et en dotations d'équipement.

Que faire concrètement pour réduire la mortalité maternelle ?

Pour améliorer la qualité d'accouchement, nous fournissons du matériel et des médicaments dans cinq districts :



Mitsamihuli et Mbeni à Ngazidja, Dmoni et Mremani à Ndzuani, Fomboni à Mwali. Nous avons élaboré un module sur les soins obstétricaux d'urgence et formé les sage-femmes dans tous les établissements pour qu'elles soient aptes à prendre en charge les cas urgents. Il faut aussi inciter les femmes à accoucher à l'hôpital, car elles ne sont pour l'instant que 37% à le faire.

Quel est votre stratégie quant au planning familial ?

Nous soutenons la diversification des méthodes et avons formé récemment des sage-femme à l'insertion et au retrait du Norplan. Nous collaborons avec des ONG et des médias pour diffuser des messages de sensibilisation et aider au changement des comportements.

“Informer pour changer les comportements”

Djamaliddine Mohamed, vous dirigez le département Information, éducation, communication de l'UNFPA. Pourquoi donner autant d'importance à la communication ?

C'est par la communication de masse et la communication interpersonnelle que nous pourrions changer les comportements. Il y a 3 ou 4 ans, nous avons développé une stratégie de communication. Chaque année, nous élaborons un plan Information, éducation et communication au niveau des îles.

Communications de masse et interpersonnelle... Qu'est-ce que cela signifie ?

La communication de masse passe par les médias, et surtout les radios publiques et

communautaires avec lesquelles des protocoles d'accord sont signés, et qui diffusent des sketches, des spots et des émissions. La communication interpersonnelle se fait avec les directions de la santé de chaque île et les ONG comme le Réseau Femme et développement, l'Ascef, Cap Anjouan ou encore le Croissant Rouge.

Quels sont les thèmes développés dans le cadre de cette communication ?

Il s'agit de campagnes sur la reproduction et le genre qui cherchent à encourager la promotion de la femme, la planification familiale, la prévention contre les infections sexuellement transmissibles et mettent en avant le droit des femmes à accoucher sans mettre leur vie en danger.

EN AFGHANISTAN, LES TALIBANS MÈNENT LA RÉBELLION

L'OCCUPATION AMÉRICAINE EST TRÈS MAL VÉCUE PAR LES AFGHANS. LES TALIBANS EN PROFITENT.

(ASIA TIMES ONLINE)

LE MOUVEMENT TALIBAN A QUITTÉ LE STADE DE LA GUÉRILLA POUR SE MUE EN UNE RÉBELLION ORGANISÉE ET GÉNÉRALISÉE. Il a pris ses marques dans le sud de l'Afghanistan et s'étend maintenant vers Kaboul et au-delà, s'attirant au passage le soutien croissant de la population. "Il ne faut pas voir le mouvement [insurrectionnel] actuel comme étant uniquement taliban. C'est une révolte de masse contre la présence étrangère, et ce sont tous les Afghans de la rue qui en sont les seuls responsables", nous explique Gul Mohammad, un commandant taliban, lors d'un entretien à Qalat, capitale de la province afghane de Zaboul. Les déclarations de Gul Mohammad n'ont rien d'exagéré. Elles confirment les analyses et les reportages effectués sur le terrain au cours des derniers mois.

La semaine dernière, le Senlis Council, forum londonien d'experts indépendants, est arrivé à la même conclusion. "Les frappes unilatérales des Etats-Unis contre Kandahar ont sapé le soutien que la population accordait au gouvernement Karzai." "Les émeutes récentes à Kaboul sont également la preuve de l'hostilité montante des Afghans vis-à-vis de la communauté internationale", poursuit le rapport. Idée que reprend Gul Mohammed. "Les Américains ont brisé nos portes, violé le caractère sacré de nos demeures. Ils n'ont montré aucun respect pour nos traditions et ont laissé des missionnaires chrétiens agir en toute liberté. Nous nous sommes contentés de relater ces faits aux masses, qui sont nos frères et nos sœurs."

Mullah Gul Mohammad Jangvi (ce dernier mot signifie "guerrier" en ourdou), de son nom complet, était le commandant des talibans de Pul-i-Khumri, dans le centre du pays, quand les Etats-Unis ont attaqué, en 2001. Lorsque les étudiants en religion se sont retirés de la capitale face à l'invasion, il s'est réfugié à Kandahar, centre spirituel du mouvement. En 2003, il a été trahi, arrêté et emmené sur la base de Bagram, près de Kaboul. Là, il a été torturé et contraint de rejoindre le Jaishul Muslim, une organisation fantoche créée par les Américains dans les rangs des talibans dans le but de désorganiser le mollah Omar, leur chef de file. Mais, peu après sa libération et accompagné de 1.600 hommes, Gul Mohammad a rallié les insurgés, dont il est maintenant l'un des principaux commandants pour la région de Qalat et Helmand. Les Etats-

"AUCUN RESPECT POUR NOS TRADITIONS"

Unis ont englouti des millions de dollars pour mettre en place un réseau dans cette région, achetant le soutien de chefs de guerre locaux, créant des organisations comme le Jaishul Muslim, s'efforçant de se concilier les tribus en libérant ceux de leurs membres détenus à Bagram et recrutant les jeunes dans l'armée nationale afghane. Mais, cette année, quand les talibans ont déclenché leur offensive de printemps, tout le programme s'est écroulé comme un château de cartes.



Une école coranique, en Afghanistan.

"AVANT LA CAMPAGNE, NOUS AVONS ADOPTÉ UNE STRATÉGIE afin d'éduquer les masses sur la tyrannie des Américains. Chaque fois que nous arrivions dans un village, nous encerclions la zone et nous demandions aux gens de se rassembler dans la mosquée", raconte Gul Mohammed. "Là, nous leur disions qu'ils étaient sous occupation étrangère et qu'il fallait se dresser contre les forces étrangères. Nous dif-

fusion nos messages la nuit grâce à des prospectus [méthode traditionnelle de diffusion de l'information en Afghanistan], ainsi que sur cassettes et disquettes." Gul Mohammed affirme que les talibans poursuivront leur double stratégie, militaire et politique. Il se dit sûr que, bientôt, le mouvement atteindra le nord du pays et que les forces étrangères y seront alors soumises à des attaques comme elles le sont dans le Sud.

"Dans la prochaine étape, des groupes ethniques des communautés tadjike et ouzbèke se joindront à notre lutte, et les forces étrangères n'auront d'autre solution que quitter le pays. Nous avons fait de l'Afghanistan un enfer pour les forces étrangères. Les médias parlent peu de nos activités, sinon [les gens sauraient que] nous avons une avance considérable sur la résistance irakienne. Il ne se passe pas de jour sans que les talibans lancent une opération contre les forces étrangères. Au cours des deux derniers mois, nous avons lancé avec succès vingt attaques contre les forces étrangères, au cours desquelles elles ont perdu des hommes et du matériel. Par exemple, lors d'un accrocha-

ge qui a eu lieu récemment près de Kandahar, nous avons attaqué un convoi, détruit deux chars et tué huit soldats américains. Les médias n'ont pas parlé de cette opération", déclare-t-il non sans une certaine satisfaction.

A l'en croire, les talibans avaient stocké de grandes quantités d'armes avant l'invasion, et ils les utilisent aujourd'hui, y compris des missiles Stinger. Il insiste toutefois sur le fait que le principal atout dont ils disposent, c'est le soutien massif sur lequel ils peuvent déjà compter et qui ne cesse de s'étendre. A Panjwai, par exemple, deux hommes, Meraujuddin, un soudeur de 29 ans, et Mohammed Din, un paysan de 45 ans, ont vu leur existence bouleversée par le conflit. Tous deux sont membres de la tribu Ishaqzai, et ils se sont réfugiés à Chaman, au Pakistan, avec leurs familles, comme des dizaines d'autres familles, leur ville ayant été le théâtre de bombardements intenses qui ont causé la mort de plus de cinquante civils.

"POUR NOUS, C'ÉTAIT COMME LA FIN DU MONDE", SE SOUVIENT MERAJUDDIN. "Les talibans étaient venus dans notre région, mais ils étaient partis. Les Etats-Unis ont eu l'information et ils ont envoyé des avions vingt-quatre heures après le départ des talibans. On avait l'impression que les avions restaient dans le ciel pendant des heures et ils déversaient des bombes." Il poursuit : "Dès que les bombardements ont cessé, des troupes étrangères ont pris position. Ils ne nous ont jamais laissés nous occuper des familles touchées. Au lieu de cela, ils ont enmené les hommes blessés pour les interroger."

Dans l'histoire du pays, les migrations tribales sont le signe de la gravité des crises. Quand les tribus se déplacent en masse, cela prouve qu'elles sont prises dans une longue guerre. "Les Américains entrent chez nous comme ils le veulent. Ils ne nous demandent pas la permission et nous ne sommes pas en mesure de les empêcher. Ils pensent que nous les Afghans sont des talibans. Ils pénètrent même dans les pièces où ne vivent que les femmes", déclare Mohammed Din, avant d'ajouter que le comportement de l'armée afghane est encore pire. "Personne ne veut partir, mais nous y sommes obligés. Ici, au Pakistan, nous ferons de petits boulots pour joindre les deux bouts", conclut-il. "Et nous resterons ici tant que les forces étrangères seront en Afghanistan." En attendant, ils soutiennent les talibans.

SYED SALEEM SHAHZAD

EN SAVOIR + http://www.monde-diplomatique.fr/2006/09/SALEEM_SHAHZAD13989

ROUMANIE et BULGARIE

La Commission européenne a donné mardi son accord à l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'Union européenne le 1er janvier 2007. Dans son rapport remis mardi, la Commission a jugé que Bucarest et Sofia avaient atteint les critères requis pour l'entrée dans l'Union, après sept années de négociations. Elle a toutefois jugé nécessaire de surveiller de leur système judiciaire, de la sécurité sanitaire et de l'utilisation des subventions européennes. Les deux pays devront rendre compte des progrès réalisés dans ces domaines tous les six mois, le premier rapport étant attendu pour le 31 mars 2007. Si Bruxelles juge ces réformes insuffisantes, elle suspendra ses subventions.

"L'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie marquera une réussite historique. Le fait qu'elles soient prêtes est le résultat direct des progrès constants que les deux pays ont faits", a déclaré le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso.

CÔTE D'IVOIRE

Un chauffeur de taxi d'Abidjan, intoxiqué par les déchets toxiques déversés le 19 août dans la capitale économique ivoirienne, est mort dimanche, portant à huit le nombre de décès imputés aux déchets toxiques. Le ministère a également dénombré 69 hospitalisations et 80.474 consultations médicales. (Lire Kashkazi n°54)



Date de l'avis : 5/09/2006
Appel d'offres No : 013/06/FADC/NDZ
Accord de Crédit : 3868 KM

1. L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale pour un Projet de Soutien aux Services. Le Gouvernement a alloué une partie de ce financement à l'exécution de sous-pro-

jets communautaires par les Comités de Pilotage. Ces fonds seront utilisés pour effectuer les paiements prévus au titre des contrats éligibles passés dans le cadre de ces sous-projets.

2. Le Comité de Pilotage de PATSYS lance un appel d'offres pour les travaux de Construction et de Réhabilitation de l'école de Patsy.

Les travaux objet de cet Appel d'Offres se composent de deux lots. Un soumissionnaire peut soumissionner pour 1 ou 2 lots.

Lot 1 : Construction de 2 salles de classe à Patsy

Lot 2 : Réhabilitation de 2 salles de classe, construction d'une latrine, d'une clôture et d'un bureau

3. Le dossier d'appel d'offres (et exemplaires supplémentaires) peut être consulté pendant les heures ouvrables aux adresses suivantes ou peut être acheté auprès de :

Monsieur Oirdi Mohamed
SG du Comité de pilotage de Patsy
Patsy - Ile d'Anjouan
Union des Comores

Moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

Lot 1 : 10 000 Fc
Lot 2 : 10 000 Fc

4- Les offres devront être valides pour une période de 60 (jours) suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot I : 600 000 KMF
Lot II : 400 000 KMF

et doivent être remises au :

Bureau du Comité de pilotage de Patsy
Patsy - Ile Autonome d'Anjouan

le 16 octobre 2006 à 10 heures (heure locale).

Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui souhaitent être présents à l'ouverture le 16 octobre 2006 à 10h 15 (heure locale) dans les locaux du Comité de pilotage de Patsy à Patsy.



ACCELERONS LE RYTHME
DES EFFORTS DE PREVENTION
DU VIH AUX COMORES

YI SIDA YI WUWA nari ji hifadhu



La page de prévention et d'information de l'Année de l'accélération de la prévention contre l'infection au VIH - n°6 - septembre 2006

Prostitution : un milieu particulièrement vulnérable

Parce qu'elles sont dans une situation économique précaire et doivent accepter des relations sexuelles dans des conditions qu'elles ne contrôlent pas toujours, les travailleuses du sexe forment, dans le monde entier, l'une des catégories sociales les plus vulnérables au virus VIH-Sida.

"Le droit des femmes à une sexualité sans risque et à l'autonomie dans toutes les décisions relatives à la sexualité est bafoué presque partout", indique l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "Ce droit étant intimement lié à l'indépendance économique, il est surtout bafoué là où les rapports sexuels sont pour les femmes un moyen de survivre", qu'il s'agisse de prostitution ou tout simplement de rapports de domination.

La situation s'aggrave encore lorsqu'une population, en particulier dans le milieu de la prostitution, n'est pas informée sur l'existence du VIH-Sida et ses modes de transmission. Ainsi une enquête menée par l'Onusida a révélé qu'en Inde, le pays qui compte le plus grand nombre de porteurs du virus dans le monde avec l'Afrique du Sud, 42% des prostituées estiment être capables de savoir si un client est séropositif en fonction de son apparence physique, alors qu'une personne peut être porteuse du virus et paraître en très bonne santé. De même, 30% d'entre elles ne savaient pas en 2001 que le préservatif protégeait de l'infection. A Karachi, au Pakistan, une prostituée sur cinq ne savait pas reconnaître un préservatif, et un tiers n'avait jamais entendu parler du Sida. Qu'en est-il aux Comores ? Mme Chamsidine Maimouna, Directrice de la



Si les travailleuses du sexe paraissent sensibilisées à la question du VIH aux Comores, on ignore leur nombre et toutes ne sont pas touchées par les actions de prévention.

santé familiale de l'île autonome de Ngazidja et point focal Sida du Fonds mondial, organise chaque mois des réunions de sensibilisation avec les travailleuses du sexe. Elle agit en partenariat avec les cliniques Ascobef, où les travailleuses du sexe disposent d'une carte et peuvent se rendre pour être traitées contre les infections sexuellement transmissibles. "Au départ, elles ont une petite réticence, mais nous travaillons avec une dame âgée qui va les voir, discute avec elles, les informe des réunions et les incite à venir", explique la directrice qui échange à chaque rencontre avec 10 à 15 femmes âgées de 15 à 45 ans en moyenne - parfois moins. D'après Mme Chamsidine, les participant-

es font preuve d'une prise de conscience importante quant au problème du VIH-Sida. "Elles utilisent beaucoup les préservatifs que nous distribuons. C'est ce qu'elles demandent avant tout : avoir des préservatifs. Elles nous expliquent qu'elles ne peuvent pas laisser cette activité, que c'est leur seul moyen pour s'entretenir. "Tout ce qu'on demande c'est avoir des préservatifs, car on sait que le Sida existe" : voilà ce qu'elles me disent !"

Rencontrées dans un quartier populaire de Moroni, deux jeunes filles qui ont quitté leur village, et se livrent à la prostitution parce qu'aucune famille ne peut les prendre en charge, confirment :

"On utilise toujours les préservatifs", assurent-elles. "On va les acheter à la boutique. Il y a trop de maladies !"

Plus concientisées que le reste de la population, les travailleuses du sexe ? Mme Chamsidine n'est pas loin de le penser. "Quand je fais des réunions avec les jeunes, beaucoup me répondent : "Le Sida ? C'est pas vrai." Ils demandent qu'on leur montre une personne qui porte vraiment les signes de la maladie. Je dois leur expliquer que le Sida n'a pas de signe particulier, qu'il agit en détruisant les globules blancs, et qu'on peut avoir l'air en bonne santé tout en étant contaminé par le VIH."

Les actions de sensibilisation ne doivent cependant pas être relâchées. L'expérience montre que pour que la prise de conscience soit durable, la communication ne doit pas cesser. Ainsi en Thaïlande, où des progrès significatifs avaient été enregistrés après une grande campagne de prévention, le message en faveur de l'usage du préservatif semble ne pas être durablement passé. Une étude a montré que dans 50% des cas, les prostituées n'y avaient pas recours, alors qu'en 2000, elles étaient 96 % à l'utiliser.

Sans oublier qu'aux Comores, on ignore le nombre de travailleuses du sexe. Pour 15 femmes conscientes du danger du VIH, combien passent à travers les actions de sensibilisation ?

la phrase

"On peut paraître en très bonne santé et être porteur du virus du Sida"

Par Mme Chamsidine Maimouna, Directrice de la santé familiale de Ngazidja

le chiffre

15 ans

C'est l'âge moyen des plus jeunes travailleuses du sexe auprès de qui Mme Chamsidine mène des actions de prévention.

les rendez-vous du mois

Un plan contre les parasites intestinaux

Les Comores viennent de se doter, grâce à l'OMS, d'un plan national contre les parasites intestinaux, "un problème important car ces affections très fréquentes, sont souvent négligées dans le traitement des personnes", relève le Professeur Mamadou Ball, représentant de l'organisation dans le pays. "Or, soigner ces maladies influe favorablement sur la scolarité et le bien-être des enfants, les plus touchés par ces maladies." La prévention passe avant tout par l'hygiène.

Cette campagne, qui devrait être mise en oeuvre d'ici la fin de l'année, sera couplée avec le programme de lutte contre la filariose.

Lutte contre la lèpre

Un expert du bureau régional de l'OMS est arrivé lundi aux Comores pour appuyer la campagne de lutte contre la lèpre lancée à Ndzuani, la seule île du pays où cette maladie de la peau n'est pas encore éliminée. De nombreux cas auraient été identifiés. "Nous devons vérifier l'exactitude des diagnostics et évaluer l'état de la campagne", indique le Représentant aux Comores de l'OMS.

3 questions à...

Pr Ball, représentant de l'OMS "Protéger son ou sa partenaire"

Le milieu de la prostitution est-il vraiment plus vulnérable au VIH-Sida ?
Les prostituées et leurs clients, parce qu'ils ont des rapports avec des partenaires multiples, peuvent être dans une situation de vulnérabilité particulière vis à vis de l'infection. Ce risque potentiel doit être évalué selon le caractère protégé ou non des relations. Il est parfois difficile de définir les limites de la prostitution car certaines personnes tout en ayant des rapports multiples, occasionnels et pas directement rémunérés ne se considèrent pas comme des prostituées alors qu'elles ont des comportements à risque. Il faut enfin noter que les partenaires de personnes fréquentant les prostituées sont aussi, souvent sans le savoir, à haut risque. D'où la nécessité de se protéger car un seul rapport non protégé peut suffire pour être contaminé.

Que faire pour éviter la propagation dans ce milieu ?
Dans ce milieu comme dans tous les autres,

il faut renforcer l'information afin que tous ceux qui ont des comportements à risque se protègent. En se protégeant, on protège aussi sa ou son partenaire habituel. Dans plusieurs pays africains, l'existence de la prostitution n'est pas reconnue même si chacun sait qu'elle est présente. Ce déni de la réalité conduit souvent à des attitudes discriminatives envers les prostituées ou les personnes supposées telles et influe négativement sur la lutte contre le VIH, dans la mesure où ces personnes évitent les contacts avec les personnels de santé.

Quelle attitude doivent adopter les clients ?

Il est difficile de circonscrire le milieu des clients. Le message qu'il faut lancer et qui s'applique en réalité à tout le monde est qu'il faut prendre conscience de l'existence du SIDA et de la nécessité de se protéger. Il s'agit d'une responsabilité d'abord individuelle, mais également familiale et communautaire.

à vous la parole !

Comment peut-on contracter le VIH-Sida ?



Fahardine, vendeur ambulant

"Rapports non protégés"

"On peut contracter le Sida de 3 manières. C'est quand tu fais des rapports sexuels non protégés. Ensuite, quand tu es en contact avec le sang d'un séropositif. Enfin, lorsque tu utilises la même seringue qu'une personne ayant le virus."



Abdallah Ali, étudiant

"Par une seringue"

"Pour contracter le Sida, il faut que la personne s'a-donne à des relations sexuelles sans préservatif. Ou bien utilise la même lame qu'un séropositif. La 3e manière qui peut provoquer le Sida, c'est la seringue partagée avec un séropositif."



Mohamed Bacar, Electricien

"Par une plaie ou le sang"

"Le Sida peut être transmis par voie sexuelle. La maladie peut toucher la personne qui échange du sang avec un séropositif, si celui-ci a une plaie. La piqûre appliquée sur une personne contaminée peut provoquer chez l'individu la maladie."

HADDA : DES JEUNES PRENNENT LE MAQUIS

SUITE À UNE DISPUTE AVEC LE MAIRE QUI AVAIT INVITÉ LE PRÉSIDENT ANJOUANAIS MOHAMED BACAR DANS CE VILLAGE DU NYUMAKELE, ILS SONT RECHERCHÉS PAR LA GENDARMERIE.

DÉPUIS MARDI 12 SEPTEMBRE, UNE PARTIE DE LA JEUNESSE DE HADDA, DANS LE NYUMAKELE, a disparu dans la nature à cause d'une mauvaise entente avec les autorités communales. A l'origine de cette prise de maquis, le refus du maire de donner aux jeunes un temps de parole lors de la visite du président de l'île, Mohamed Bacar, le vendredi précédent. Les fuyards affirment qu'ils voulaient lui présenter leurs doléances et lui demander de renforcer les mesures de sécurisation maritime car "beaucoup de nos frères meurent tous les jours en mer".

Le maire ne l'a pas entendu de cette oreille, les accusant d'une atteinte au pouvoir et sous-entendant même qu'ils pourraient avoir l'idée d'organiser un putsch. Voilà donc une semaine qu'ils vivent en pleine forêt, recherchés par la gendarmerie qui aurait selon eux démolé leur maison...

Le maire, lui, fustige les insultes qu'ils auraient "proférées à l'égard du gouvernement". "Ça fait un bon moment qu'ils sont là pour réclamer des papiers français auprès de notre mairie et ils n'ont pas hésité à demander le rôle du président dans cette île. A cette question, je n'ai pas pu résister : c'est



Partis au maquis. Trois jeunes de Hadda qui ont fui leur village.

comme une insulte auprès du chef de l'exécutif", argument-t-il avant de poursuivre : "Pour vous dire la vérité, la plupart de ces jeunes sont des intellectuels comme César, qui a fait des études et qui est professeur

d'anglais. Même si son embauche dans la fonction publique est incertaine, il a eu la chance d'être parmi ceux qui contribuent au développement du village, mais je ne sais pas qu'est ce qui l'a poussé à collaborer

avec ces jeunes qui n'hésiteront pas à semer des troubles dans l'île. La semaine dernière, lorsqu'on a voulu lancer l'invitation au président Bacar pour venir nous rendre visite, ce petit groupe est venu me dire avec des menaces de ne plus jamais penser à l'idée d'inviter ce président qui n'a jamais voulu connaître nos problèmes, et puis à la veille de la visite, j'ai vu arriver chez moi le chef du village commissionné par ces derniers, pour me dire toujours la même chose. Je ne suis dit que peut-être ils cherchent la guerre, alors je dois sécuriser ma région par mes compétences et il m'a fallu déployer la force pour aller à leur recherche."

Et de poursuivre : "Ils m'ont déshonoré ainsi que ma commune. Il se pourrait même que ce sont des gens mal intentionnés vivant dans d'autres villages qui les manipulent car à l'approche des élections, on cherche toujours à provoquer les autorités. Mais cette question doit être résolue par la justice pour révéler les têtes qui se cachent derrière cette histoire."

Le maire a par ailleurs nié la destruction des maisons de ces jeunes par la gendarmerie.

NEP

DES BASKETS CONTRE UN BON BULLETIN !

C'en est assez, ont décidé les notables et les cadres de Fumbuni. La capitale du sud de Ngazidia, autrefois réputée pour ses bons résultats scolaires de ses jeunes et son nombre important de cadres, voit le niveau de ses élèves régresser inexorablement. "Ça ne date pas d'aujourd'hui", indique le maire, Saïd Hassane Saïd Hachime. "Cela fait déjà 4 ou 5 ans que les enfants régressent." Pour lui l'explication est simple : "Ils se laissent aller. Ils ne sont pas dans la misère et se satisfont de leur situation." Après une réunion qui a vu la participation d'Idi Nadohim, le vice-président de l'Union originaire de la ville, il a été décidé de "conscientiser les enfants et leurs parents", mais aussi les membres de la diaspora de Fumbuni. "Nous allons dire aux Fumbuniens que quand un enfant, un frère ou un neveu leur demande une montre, des baskets ou un jean, il faut qu'ils demandent d'abord à voir leur bulletin scolaire !"

DEMBÉNI SOMMÉ DE SE MUNIR D'UNE FOURRIÈRE

Le tribunal administratif de Mamoudzou a jugé la semaine dernière l'affaire qui oppose depuis plusieurs mois la Fondation 30 millions d'amis à la municipalité de Dembéni, située au centre de Maore. L'affaire débute en janvier dernier, lorsque le conseil municipal prend un arrêté décrétant l'abattage des chiens en divagation, très nombreux dans l'île. La Fondation qui défend les animaux se saisit de la question et porte plainte. En juillet dernier, le tribunal avait suspendu l'arrêté du maire. La semaine dernière, il a annulé l'article qui ordonne l'exécution immédiate des chiens, et a exhorté la commune à se munir d'une fourrière.

KCH ET NEP

A NDZUANI, UNE CAMPAGNE DE GIROFLE TRISTOUNETTE

MALGRÉ LA BAISSÉ DES COURS, DANS TOUTE L'ÎLE, PAYSANS, ÉTUDIANTS, PROFESSEURS OU ENCORE CHAUFFEURS DE TAXIS FONT SÉCHER LEUR RÉCOLTE. POUR LES PLUS OPTIMISTES, C'EST L'OCCASION DE FAIRE LA FÊTE.

750 À 900 FC (MOINS DE 2 EUROS) LE KG POUR LES PAYSANS. LE PRIX DU CLOU DE GIROFLE, DONT ON FAIT sécher le bouton de la fleur pour l'utiliser comme épice, est au plus bas à Ndzuanani. Introduit dans l'île sous la colonisation, popularisé par la société Ajaho de Mazel et Bambao de Habert, ce produit de rente a été repris à son compte par les cultivateurs anjouanais qui, après le départ des colons propriétaires terriens, ont défriché de vastes étendues. Mais cette année, les espoirs sont à l'eau : le cours ne cesse de dégringoler tandis que la production augmente, plaçant les paysans dans une mauvaise posture.

Les commerçants écoulent la production auprès des importateurs à 1.000 fc le kg. A raison de 2 à 3 tonnes, ces intermédiaires encaissent au moins 150.000 fc (300 euros) de bénéfice. Une recette somme toute limitée mais qui provoque la colère des paysans, premières victimes de la chute du cours. Selon Djaffar Mohamed, alias Dozo, producteur à Domoni et âgé de près de 70 ans, "les commerçants exploitent les producteurs car ce sont eux qui tirent profit du fruit de notre labeur ; les autorités administratives doivent en tout cas homologuer les prix ou bien laisser le soin aux exportateurs de réguler le cours".

Les nostalgiques du colonel Abeid Abderemane, l'ex-chef séparatiste déchu, se

remémorent le temps où les récoltes indonésiennes avaient brûlé, et où le prix du kilo se situait aux alentours de 3.500 fc (7 euros). Les agriculteurs ne sont pas dupes : ils savent que leur travail peut devenir un pion dans le jeu électoral. Pourtant, comme l'explique Youssouf Mari, producteur dans la cuvette, "nous avons cru qu'avec les échéances électorales mettant en course non seulement

"NOUS SOMMES RESTÉS SUR NOTRE FAIM" arrondir les fins de

Mohamed Bacar, le chef de l'exécutif sortant, mais aussi certains exportateurs des essences d'ylang et autres produits, girofle et vanille, nous serions chouchoutés en nous proposant des tarifs beaucoup plus intéressants. Or nous sommes restés sur notre faim. Franchement comment voulez-vous nous stimuler à les soutenir pendant qu'ils continuent à brader nos produits ?"

PENDANT CE TEMPS, LES INTERMÉDIAIRES SILLONNENT LES QUATRE COINS DE L'ÎLE, collectent des tonnes de girofle à bas prix, et affluent chez Mamadaly, l'influent exportateur de ces produits de rente. Aux protestations des producteurs, la réponse est toujours la même : "Les cours mondiaux affectent de plein fouet le prix national". "Notre balance commerciale est déficitaire..." Des explications qui ne convainquent pas ces

paysans, énervés par la prospérité manifeste de ces commerçants. Ne supportant plus les brimades, beaucoup ont donc décidé de stocker leur production en attendant un moment plus opportun.

Cela n'empêche pas la campagne du girofle de battre son plein. Partout dans les régions de Ndzuanani, on croise des vieux, des adultes et des jeunes qui font sécher les clous sous le soleil. Pour

simplement payer ses dettes, chacun s'est mis à planter cette épice.

Pour beaucoup de jeunes en vacances, il s'agit surtout d'une belle occasion de faire la fête. Pour eux, se rendre au champ pour cueillir le girofle n'est pas seulement un moyen de nourrir la famille. Cela permet aussi d'organiser des fêtes... Autant dire que pour eux, la préoccupation du cours du girofle n'est pas la même que chez les producteurs.

Ainsi, tout le long du mois de chambane (mwezi wa dedza), les manifestations se succèdent dans les villages, comme nous l'explique Takfine, un jeune de Madzahani, dans la région de la Cuvette : "La musique est notre seule ambition. Sans elle la vie n'est plus rien, alors c'est le grand moment de montrer à nos voisins qu'on ne va pas au champ pour rien. On collecte ce qu'on trou-

ve et on se rend à Mironzou ou à Mutsamudu pour le vendre, et après on se propose d'organiser une manifestation au village. Le mrenque [boîte traditionnelle, ndr] de musique avec des instruments nous revient jusqu'à 65.000 fc [130 euros, ndr] sans compter les petites dépenses supplémentaires, mais tout ça fait partie de notre plaisir car il faut profiter de la vie !"

MÊME DES PROFESSEURS PASSENT LEUR TEMPS À CETTE CUEILLETTE : pour eux, c'est une autre façon de liquider leurs dettes en attendant que leur salaire soit versé.

Amed, chauffeur d'un mini-bus faisant la liaison Mutsamudu-Nyumakele, a lui décidé de mettre son taxi de côté. "Avec ce grand nombre de véhicules dans la circulation, on ne gagne pas grand-chose", explique-t-il. "Pour changer de ces grands trajets que j'entame du matin au soir, j'ai décidé ces jours-ci d'aller un peu au champ pour voir ce que les voleurs m'ont laissé..." En effet, les voleurs rodent en période de récolte. Malgré la baisse des prix, certains se lèvent la nuit pour rapiner quelques kilos. Ainsi en 2001, un collecteur de girofle avait été agressé chez lui, au nord de Ndzuanani, et s'était fait voler tous ses clous. C'était à l'époque "bénie" où celui-ci valait encore 3.500 fc le kilo...

ASC

AIR SERVICE COMORES

Place de l'Europe (rond-point du Café du port), Moroni - e.mail : aviservice@comorestelecom.km

MORONI
(00269) 73.59.59 / 73.21.00
Fax : (00269) 73.54.45

ANJOUAN
(00269) 71.60.32

MOHELI
(00269) 72.03.85
GSM : 33.03.85

CONFORT

ECONOMIE

QUIETUDE

LOISIR

REGULARITE



Lundi

- Dép. 9h Moroni
Arr. 9h35 Anjouan
- Dép. 10h10 Anjouan
Arr. 10h35 Moroni

Mardi

- Dép. 11h Moroni
Arr. 11h25 Mohéli
- Dép. 11h50 Mohéli
Arr. 12h15 Moroni
- Dép. 9h Moroni
Arr. 9h20 Mohéli
- Dép. 10h Mohéli
Arr. 10h25 Moroni
- Dép. 14h Moroni
Arr. 14h35 Anjouan
- Dép. 15h10 Anjouan
Arr. 15h30 Mohéli
- Dép. 16h Mohéli
Arr. 16h25 Moroni

Mercredi

- Dép. 9h Moroni
Arr. 9h25 Mohéli
- Dép. 10h Anjouan
Arrivée 10h25 Mohéli
- Dép. 14h45 Mohéli
Arr. 13h10 Moroni

Vendredi

- Dép. 9h Moroni
Arr. 9h25 Mohéli
- Dép. 9h45 Mohéli
Arr. 10h20 Moroni
- Dép. 10h30 Moroni
Arr. 11h05 Anjouan

Samedi

- Dép. 9h Moroni
Arr. 9h25 Mohéli
- Dép. 9h45 Mohéli
Arr. 10h10 Moroni
- Dép. 11h Moroni
Arr. 11h35 Anjouan
- Dép. 12h Anjouan
Arr. 12h35 Moroni

Tarif spécial d'une validité permanente
pour les plus de 60 ans
Tarif circuit inter-iles
Charter à tarifs défiant toute concurrence